

# MEMOIRES MINORITAIRES

Ce document est mis en ligne par l'association Mémoires minoritaires sous la licence Creative Common suivante : CC-BY-NC. Vous pouvez ainsi librement utiliser le document, à condition de l'attribuer à l'auteur.trice en citant son nom. La reproduction, la diffusion et la modification sont possibles, en revanche l'utilisation ne doit pas être commerciale. Pour plus d'information : <https://creativecommons.org/>

Pour soutenir notre initiative indépendante, merci de faire un don à l'adresse suivante : [DONNER](#)

Votre don permettra de pérenniser la libre diffusion des archives LGBTQI+.  
Exemple : 5 € = 1 fanzine, 10 € = 1 numéro de revue...

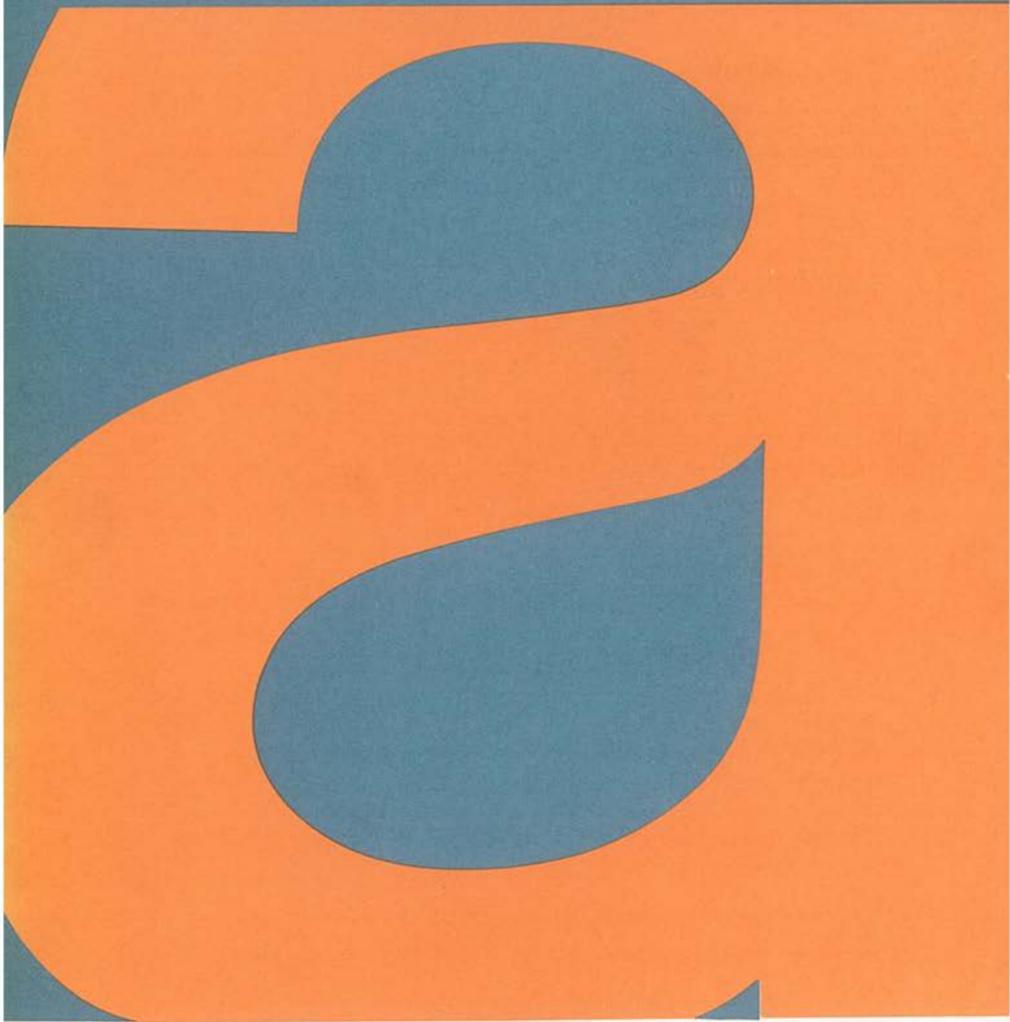
Nous ne sommes pas responsables des propos ou des images des documents numérisés : ceux-ci peuvent être destinés à un **public averti** et **majeur** (langage violent, images pornographiques, discussion sur des sujets sensibles, destruction du patriarcat, jets de paillettes, etc...).

Si vous êtes propriétaire d'un document numérisé, merci de nous contacter rapidement à l'adresse mail suivante : [contact@memoiresminoritaires.fr](mailto:contact@memoiresminoritaires.fr) . Nous retirerons le document dans les plus brefs délais et nous serons heureux.de discuter avec vous des modes de diffusion futurs.



# arcadie

MOUVEMENT HOMOPHILE DE FRANCE



Février 1982  
29<sup>e</sup> année

338

REVUE PARAISSANT LE 15 DE CHAQUE MOIS

TARIF DES ABONNEMENTS

	1 an	6 mois
France, Italie .....	100 F	50 F
Étranger .....	130 F	65 F

Abonnement de soutien : 1 an : 125 F — Étranger : 150 F

Abonnement d'Honneur à partir de 200 F

Le numéro : 10 F

« Arcadie » est toujours expédié sous pli fermé

Abonnements - Correspondances - Envoi de textes

« ARCADIE »

61, rue du Château-d'Eau, 75010 Paris

tél. : 770-18-06

Chèque bancaire ou C.C.P. Paris n° 10-664-02 N  
au nom de « ARCADIE »

*La Direction reçoit uniquement sur rendez-vous.  
Les Auteurs qui sont avertis que leur texte n'est pas accepté  
peuvent le reprendre à la Direction. Celle-ci décline toute  
responsabilité pour les manuscrits qui lui sont confiés.  
Les textes publiés engagent la seule responsabilité des Auteurs.  
Tous droits de traduction, de reproduction et d'adaptation  
réservés pour tous pays, y compris l'U.R.S.S.*

*Timbre pour toute correspondance.*

*3 F pour tout changement d'adresse.*

ARCADIE A PARIS ET EN PROVINCE

A Paris un club ouvert plusieurs jours par semaine organise des manifestations diverses (cinéma, théâtre, débats, causeries, etc.). En Province des délégations d'*Arcadie* existent et organisent également des réunions, ainsi déjà à Lille, Metz, Strasbourg, Dijon, Lyon, Grenoble, Marseille, Nice, Toulouse, Bordeaux, Rennes, Troyes, Angers, Clermont-Ferrand, Besançon, Montpellier, Béziers, etc.

*Pour tous renseignements s'adresser à Arcadie à Paris.*

Copyright « Arcadie 1982 »

Le Directeur A. BAUDRY - Imp. Durand - 28600 LUISANT  
Dépôt légal février 1982. N° 438 — Imprimé en France  
Commission paritaire n° 56848

# ARCADIE

MOUVEMENT HOMOPHILE DE FRANCE  
REVUE LITTÉRAIRE ET SCIENTIFIQUE

VINGT-NEUVIÈME ANNÉE

FÉVRIER 1982

## SOMMAIRE

Propos sur la tolérance, par JEAN-NOËL SEGRESTAA .....	73
La loi et l'homophilie .....	79
Jane, par VARAGES .....	85
Réinventer l'eau, par Martial (cinquième prix ex aequo du concours de la nouvelle homophile) .....	89
Nouvelles de France, par JEAN-PIERRE MAURICE	97
L'homosexualité et le point de vue scientifique, par PIERRE FONTANIÉ .....	109
« Mais, moi je vous dis » ( <i>suite et fin</i> ), par le Pasteur G. BERNER .....	119
LIVRES :	
<i>L'arbre de solitude</i> , de Nicole ADRIENNE .....	129
<i>Mort de Pasolini</i> , de Dario BELLEZZA .....	130

André BAUDRY

## LA CONDITION DES HOMOSEXUELS

Après trente années, ce livre serait-il l'HISTOIRE D'ARCADIE, maintes fois demandée ?

Mais il ne peut être que le fruit de méditations poursuivies durant cette longue période, le résultat de milliers de confidences reçues.

Combien d'Arcadiens et d'Arcadiennes se reconnaîtront au fil de ces réflexions et de ces récits : leurs vies, celles d'hier, celles de maintenant.

LA CONDITION DES HOMOSEXUELS, le titre a été proposé par l'Éditeur, il a été retenu.

### LES CHAPITRES DE L'OUVRAGE

LA FAMILLE — L'ÉCOLE —  
VIE SENTIMENTALE — VIE SEXUELLE —  
L'HOMOPHILE MARIÉ  
LE PÉDOPHILE  
LA VIE PROFESSIONNELLE  
LA RELIGION  
LES POUVOIRS PUBLICS  
LA CONDITION DES HOMOSEXUELS  
LA CONDITION HUMAINE

ÉDITION PRIVAT

A PARAÎTRE EN FÉVRIER 1982

Le volume : 50,00 F

En vente dans toutes les librairies  
et à ARCADIE

## PROPOS SUR LA TOLÉRANCE

par JEAN-NOËL SEGRESTAA.

Ceux qui ont assisté à nos Journées nationales sur les droits de la personne humaine n'auront certainement pas oublié l'intervention à la fois chaleureuse et pétillante de Daniel Mayer. Reprenant un mot de Jacques Valli, il nous disait son horreur du mot « tolérance » (1). Pourtant, il y a du Voltaire en lui, le Voltaire des dernières années, l'infatigable et mordant défenseur de Calas, de Sirven et de Lally de Tollendal, ce Voltaire qui n'hésitait jamais à descendre dans l'arène et braver l'opinion pour faire triompher les idées de son *Traité sur la Tolérance*. Comment ce mot, qui orna pendant si longtemps la bannière des opprimés, des marginaux et des Philosophes, a-t-il pu devenir, à la longue, intolérable ? Et en avons-nous fini avec la tolérance ?

### 1

Toute société a ses marginaux, ses déviants, ses minorités. Le pouvoir politique, appuyé sur l'opinion publique (car il est rare qu'il prenne le risque de ramer longtemps à contre-courant), hésite et souvent oscille entre la persécution, avouée ou dissimulée, et la tolérance. Qu'on se rappelle, par exemple, l'histoire des variations du pouvoir royal en France envers les Protestants, avec son Édit promulgué, puis révoqué ; et Me Badinter nous montrait, au cours des mêmes Journées, qu'on retrouvait la même incertitude et les mêmes revirements dans l'histoire de ses relations avec l'homosexualité (2). Pour sortir d'une longue période de répression policière et judiciaire et de réprobation morale, il faut sans doute commencer par en appeler à la tolérance, principe sur lequel peut s'établir un assez large consensus.

(1) *Arcadie*, n° 327.

(2) *Arcadie*, n° 323, résumé par Me Christian Gury.

On sait ce que fut la persécution systématique exercée contre les minorités homosexuelles dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> par la bourgeoisie triomphante, qu'elle fût de droite ou de gauche (3). La récente réédition des rapports du Commissaire Carlier et du Docteur Tardieu (4) vient à point nous rappeler à quelles sortes d'aberrations et de tracasseries cruelles avaient pu conduire la phobie des promiscuités sociales et les certitudes d'une science médicale moliéresque mise au service des préjugés moraux. Face à l'intolérance de la France de Vichy, ensuite, et des parlements dominés par le MRP, puis par le RPR de MM. Mirguet et Foyer, il fallait, oui, il fallait que nous réclamions le droit de vivre en paix dans ces petits îlots de sécurité relative que les plus libéraux voulaient bien nous abandonner : bars de rencontre, bains de vapeur, hôtels de passe. Ainsi s'est constitué peu à peu ce « ghetto » homosexuel qui, si étouffant qu'il nous paraisse maintenant, fut longtemps, pour tous ceux qui ne pouvaient pas encore vivre à visage découvert, le seul espace respirable. Celui qu'évoquent, avec un dégoût affecté qui dissimule mal un vif intérêt, le Proust du *Temps retrouvé* découvrant la « maison » de Jupien, ou l'Aragon du *Paysan de Paris* explorant les bains du passage de l'Opéra. Et tout le monde était content. Plus besoin de parler de tolérance à partir du moment où, pour citer la célèbre boutade de Claudel, « la tolérance, il y a des maisons pour cela ! ».

## 2

Nous en étions là, et ce n'est pas un mince succès, même si certains homophiles méprisent cette liberté relative, condamnent cette petite « zone franche », où il arrive pourtant qu'on les rencontre. Qu'elle soit le lieu d'une exploitation parfois scandaleuse, il faut le reconnaître ; qu'elle nous propose un mode de vie dont les facilités sont plus apparentes que réelles et les satisfactions mêmes souvent frustrantes, on l'admettra aussi. Et il y aura toujours les nostalgiques des vespasiennes, les fantômes impénitents des jardins publics, pour qui le risque est le piment indispensable du désir. Cependant, pour la grande majorité d'entre nous, il était bon et nécessaire que se constituât ce ghetto, et il fut d'abord, comme tout ghetto, un lieu de

(3) Voir *Le Pénis et la démoralisation de l'Occident* de J. P. Aron et R. Kempf (Grasset 1978).

(4) Publiés aux éditions du Sycomore.

refuge et de rencontre, une « réserve » indispensable en des temps où régnait une intolérance qu'on peut à bon droit qualifier de raciste. Ne l'oublions pas, et gardons-nous de tomber à son égard dans l'injustice et, osons le dire, l'ingratitude.

Mais petit à petit, les temps ont changé. Le paysage social s'est modifié. Les homosexuels (une partie d'entre eux, du moins, une minorité de notre minorité, mais la plus dynamique) ont décidé de « sortir du placard » et revendiqué le droit de « vivre à visage découvert ». *Arcadie* a préparé depuis longtemps, et bien avant le Colloque historique de 1973 qui portait ce beau titre, cette attitude nouvelle, de fierté, de responsabilité. Certains, qui feignent de l'oublier, montrent qu'ils ont la mémoire courte ou étrangement sélective.

Ainsi, même le modèle américain, naguère si vanté, nous laisse voir aujourd'hui ses insuffisances. Les fameux « quartiers gay » de New York, San Francisco ou Los Angeles ne nous apparaissent plus ni comme des paradis, ni comme le patron obligé de la société dont nous rêvons. La rue Sainte Anne ou Saint-Germain-des-Prés ne sont pas, tant s'en faut, notre utopie favorite.

## 3

Mais alors, dira-t-on, que veulent-ils de plus ? Envahir les Champs-Élysées et le Quartier Latin comme ils ont envahi déjà le Palais Royal ? Multiplier les tapageuses manifestations de rues pour épater ou scandaliser les bourgeois ? Non. Tout au contraire, nous voulons être, non pas *tolérés*, avec tout ce que ce mot suppose de mépris et de réprobation à peine contenus, avec toute la politique de ségrégation et de « part du feu » qu'il implique, — mais *reconnus*. Reconnus, cela veut dire acceptés pleinement dans toutes les dimensions qui constituent notre personnalité, et nos inclinations sexuelles n'en sont qu'une composante parmi les autres ; rien ne justifie qu'elle soit particulièrement épinglée, qu'elle serve à nous cataloguer, à nous parquer, quand ce n'est même à nous fichier. Nous ne voulons pas, nous ne voulons plus de « Bantoustans » pour homosexuels.

Maintenant qu'un parlement un peu plus éclairé ou un peu moins fanatique a décidé de ne plus considérer l'homosexualité comme un « fléau social » (avec la prostitution, l'alcoolisme, la toxicomanie... la peste et le choléra), il nous faut obtenir, non

seulement des pouvoirs publics, mais — ce qui est œuvre encore plus difficile et de longue haleine — de l'opinion publique, non plus la tolérance, mais l'indifférence. Je m'explique : le goût des filles chez une femme, le goût des garçons chez un homme — goût dont nous savons mieux maintenant qu'il est rarement exclusif, et sans doute beaucoup plus répandu et partagé qu'on ne le pensait — n'est jamais qu'un « signe particulier » de la nature, comme les yeux bleus, les cheveux roux ou les grains de beauté. Il n'y a pas une nature humaine, à laquelle on pourrait se référer comme à une norme, mais autant de natures que d'individus, et un humanisme qui prétendrait se référer à une nature humaine universelle et idéale ne serait pas un humanisme, mais un dangereux totalitarisme (5). Il n'y a pas une nature humaine, mais une infinie diversité d'hommes, tous différents (et notamment — mais ce n'est qu'un trait parmi d'autres, et sans doute pas le plus important socialement, — dans leurs goûts sexuels et leur vie affective); par conséquent, rien ne permet de les classer, à plus forte raison d'établir entre eux une quelconque discrimination. L'obligation, vague mais d'autant plus dangereuse, de « bonne moralité » qui figure encore dans le statut de la fonction publique, doit disparaître; la discrimination sexuelle doit, au contraire, apparaître dans la législation contre le racisme.

## 4

Au-delà de ces objectifs légaux, que poursuit Arcadie, il reste un immense travail à accomplir auprès de l'opinion publique, et d'abord de nos proches : parents, amis, compagnons de travail. Si nous voulons qu'ils nous acceptent, qu'ils nous « reconnaissent », faisons-nous d'abord connaître, — et faisons-nous mieux connaître. En dénonçant, chaque fois que nous en avons l'occasion, les stéréotypes et les caricatures, — en cherchant aussi à lier amitié avec des hétérosexuels, et pour cela il faut donc savoir aussi sortir du ghetto et de l'idée à la fois réconfortante et trompeuse, et mauvaise en ce qu'elle est démobilisante, qu'il peut y avoir un monde « fait pour nous ». Et surtout, ne pas exclure du champ de ces amitiés et des confidences qu'elles suscitent et autorisent, notre vie sentimentale.

(5) Voir le livre de M. Hoffman : *L'Univers homosexuel*, Laffont 1972, et notamment le chapitre reproduit dans *Arcadie* n° 217, janvier 1972, *Le Crime contre nature*.

tale. Alors, petit à petit, peut-être arriverons-nous à ce que la société ne soit pas seulement tolérante, mais qu'elle accepte pleinement les différences. Qu'elle les accepte, et mieux encore, qu'elle reconnaisse ces quelques vérités d'expérience : la richesse de la nature humaine ne se trouve point ailleurs que dans son infinie diversité; tout homme peut trouver un enrichissement dans la fréquentation et la meilleure connaissance de ses « semblables », quels qu'ils soient, et plus encore s'ils sont très différents de lui : par les goûts sexuels, la nationalité ou la race, par le milieu social, par la culture ou l'expérience de la vie.

Il me semble juste d'ajouter que nous sommes bien placés pour faire comprendre ces idées à ceux qui nous entourent : la vie homosexuelle abolit bien des barrières et des préjugés. Comment ne pas souscrire à cette déclaration du grand poète Jean Genet (6) : « Personnellement, je dois beaucoup à l'homosexualité. S'il vous plaît d'y voir une malédiction (7), libre à vous. Pour ma part, ce fut et c'est toujours une bénédiction. C'est ce qui a fait de moi un écrivain et m'a permis de comprendre les humains. (...) Ainsi, peut-être est-ce l'homosexualité qui m'a fait percevoir que les Algériens n'étaient pas différents des autres hommes. »

## 5

Nous sommes encore, malheureusement, bien loin du compte ! Dans les milieux homosexuels eux-mêmes, dont on serait en droit d'attendre au moins de la tolérance envers tous ceux qui appartiennent à la même minorité, que de réprobation et d'exclusives ! Ils créent des sous-catégories, ils sécrètent leurs propres ghettos. Ici, on ne veut pas de « folles » ou d'efféminés; là, on ne veut pas de vieux, ou pas d'Arabes, ou pas de jeunes. Une fois encore, les U.S.A. nous proposent la caricature de ce qui nous menace : des « boîtes » homosexuelles interdites aux gens de couleur, ou réservées à eux, boîtes interdites au plus de 35 ou de 50 ans, boîtes tout-cuir ou tout-minet... N'entend-on pas, à Arcadie même, — et tout récemment lors d'une soirée dite « de l'Amitié », qui heureusement méritait tout de même

(6) Interview publiée dans *Playboy* en 1964 et reproduite dans *Le Magazine littéraire* n° 174 en juin 1981.

(7) Par-delà son interlocuteur, Genet répond sans doute aussi à la célèbre thèse de Sartre sur lui, *Saint Genet comédien et martyr* (Gallimard, 1952).

ce beau nom, — des propos de ce genre : « Il faudrait refuser d'admettre ces folles tordues qui nous font du tort » (à quoi quelqu'un répondit avec esprit qu'il y a des folles qui se tiennent bien droites) ou encore : « La police devrait arrêter tous ces garçons de passe qui font mauvais effet. »

Certes, on est toujours le « nègre » ou le « pédé » de quelqu'un. Il est naturel que chacun croit que sa « façon de marcher » est « la meilleure », pour citer le titre d'un film intelligent et courageux de Claude Miller ; il est possible, et sans doute juste de considérer telle ou telle attitude comme malheureuse et révélatrice d'une certaine misère sexuelle dont il faudrait supprimer les causes plutôt que de tenter, toujours en vain, d'endiguer les manifestations ; mais il est fâcheux, et même inadmissible, de condamner comme des « déviants » de l'homosexualité ceux qui répondent d'une façon qui ne nous conviendrait pas personnellement, à la même difficulté d'être, aux mêmes réactions d'hostilité, de mépris ou d'exclusion. Nous avons nous aussi, nous homosexuels, nous que ceux qui ne nous aiment pas croient pouvoir ranger sous un seul et même type et se représentent naïvement comme une sorte de « franc-maçonnerie », — nous avons à reconnaître et à admettre nos différences, et le droit de chacun à sa différence, et même, au-delà de ce qui n'est encore que « tolérance », à voir dans ces différences et dans cette diversité, non seulement un droit, mais une richesse. Si nous le faisons entre nous, nous serons sans doute mieux entendus des autres.

JEAN-NOËL SEGRESTAA.

---

---

## RADIO PARIS

Tous les samedis à 22 h 20 sur 102 MHz.MF

ARCADIE A LA PAROLE

## LA LOI ET L'HOMOPHILIE

*Nous reproduisons ici l'intervention de M. Robert Badinter, Garde des Sceaux, Ministre de la Justice, selon le compte rendu analytique officiel de la deuxième séance de l'Assemblée Nationale du dimanche 20 décembre 1981, et concernant l'abrogation de l'alinéa 2 de l'article 331 du Code pénal français.*

*Ceux qui ont assisté à nos Journées nationales de novembre 1980 sur les DROITS DE L'HOMME, retrouveront les éléments essentiels de ce que déjà M. Badinter avait proclamé devant nous, au cours de sa prestigieuse conférence.*

*Naturellement les Arcadiens particulièrement intéressés par cette nouvelle loi seront curieux de lire la belle intervention du Rapporteur de la Commission des lois, Madame Halimi, et la consternante intervention de M. Foyer.*

*Ils peuvent se procurer ces documents près des Journaux Officiels de la République.*

« Cette proposition de loi est de celles auxquelles le gouvernement s'associe pleinement, comme il l'a fait récemment pour deux autres propositions de votre commission des Lois, l'une entraînant l'abrogation de la loi anti-casseur, l'autre concernant la preuve de la filiation naturelle.

Le deuxième alinéa de l'article 331 du Code pénal relatif à ce qu'on appelle le délit d'homosexualité, constitue une incrimination d'exception dont rien, même pas la tradition historique, ne justifie le maintien dans notre droit pénal. La disparition de cette disposition est-elle de nature à affaiblir notre arsenal répressif s'agissant d'atteintes à l'intégrité et à la dignité des mineurs de 15 à 18 ans ? La réponse du gouvernement est négative. Tout d'abord parce que nous disposons dans nos lois d'un ensemble très complet et très rigoureux de textes permettant d'assurer la protection de ces mineurs contre toutes formes d'attentats aux mœurs. Le proxénétisme sous toutes ses formes, et notamment à l'égard des mineurs, l'incitation de mineurs à la débauche, le détournement de mineur, l'attentat à la pudeur commis avec violence contre un

mineur ; l'attentat à la pudeur commis sans violence à l'égard d'un mineur de plus de 15 ans par un ascendant ou une autre personne ayant autorité sur lui ; enfin, depuis la loi du 23 décembre 1980, le viol lui-même, dans sa nouvelle définition qui s'applique aussi bien lorsque auteur et victime sont du même sexe. Affirmer que l'abrogation de l'alinéa 2 de l'article 331 laisserait nos adolescents sans défense est une contre-vérité juridique ou une hypocrisie ; selon que le propos relève de l'ignorance ou du mensonge.

D'ailleurs, la répression du délit d'homosexualité, en vertu de l'article 331 alinéa 2 est en fait devenue symbolique. Les quelque 150 condamnations par an qui figuraient dans le compte général de la justice, relevaient pour l'essentiel de l'ancien article 330, alinéa 2, abrogé par la loi de 1980. Au cours des huit premiers mois de 1981 le parquet n'a engagé que de très rares poursuites fondées sur l'article 331 alinéa 2. En rappelant au parquet que les poursuites sur le fondement de cet article ne devaient être envisagées que dans des cas tout à fait exceptionnels et seulement avec l'accord de la chancellerie, je n'ai fait que rappeler un état de fait et annoncer l'abrogation imminente d'un texte inutile.

Qu'on me permette d'ailleurs de rappeler une évidence. De 1789 à 1941, la loi pénale française a refusé de réprimer l'homosexualité en tant que telle, c'est-à-dire entre personnes consentantes, sans distinction.

1789-1941, ce n'est pas l'ère du laxisme libertin ! Au contraire, la morale bourgeoise triomphe, avec ce qu'elle comporte de rigueur au moins proclamée. Croit-on que si les champions de l'ordre moral du XIX<sup>e</sup> siècle, Odilon Barrot, Molé ou le duc de Broglie, avaient considéré que la sauvegarde des mineurs contre le désordre des mœurs, pour employer leur langage, passait par la répression de l'homosexualité, ils n'auraient pas saisi les assemblées de textes répressifs identiques à l'article 331, alinéa 2 ?

Rendons leur témoignage à cet égard : si Oscar Wilde a été condamné par la justice anglaise pour avoir séduit Lord Douglas, Verlaine n'a pas été poursuivi pour avoir séduit Rimbaud — à moins que ce ne fût l'inverse ! La justice anglaise s'est-elle trouvée grandie d'avoir détruit Oscar Wilde ? Et l'homosexualité parmi les jeunes de l'aristocratie anglaise s'en est-elle trouvée réduite ? On peut en douter !

En réalité, ces législations savaient fort bien — je n'ose dire par expérience séculaire — que jamais la répression pénale n'avait la moindre efficacité sur l'homosexualité. Nul ne le

savait mieux que Cambacérès, archi-chancelier de l'Empire et rédacteur du code pénal, bien connu au Palais Royal sous le sobriquet de « Tante urlurette »... (*Rires sur les bancs du groupe socialiste*) car, juriste éminent de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, il avait vécu dans une société où on lisait au chapitre intitulé « De la sodomie et autres crimes contre nature » du grand traité de justice criminelle de Jousse, que la peine de ce crime est de condamner à être brûlés vifs tous ceux qui en sont coupables et quelquefois de les condamner simplement à mort et ensuite à être brûlés.

Texte terrible. Mais les juristes de l'Empire, tous formés sous l'ancien régime, savaient que derrière cet héritage de l'inquisition, se cachait une pratique judiciaire tout à fait différente. Elle est difficile à apprécier parce que les pièces du procès devaient être brûlées. Mais au XVIII<sup>e</sup> siècle, la jurisprudence du Parlement de Paris, juridiction d'appel obligatoire, nous est connue. Sur douze condamnés à de fortes peines en première instance, six furent acquittés par le Parlement, et parmi les condamnés, seuls ceux qui avaient commis des crimes très graves, hors toute infraction de sodomie, connurent les rigueurs de la loi. En particulier, si en 1783, le capucin Pascal fut rompu et brûlé vif, c'est qu'outre la sodomie, il avait commis sur la victime, un garçon de 17 ans, une tentative d'assassinat en lui portant quatorze coups de couteau.

Au-delà de la justice solennelle des Parlements, s'exerce une répression policière et arbitraire de l'homosexualité. Le pouvoir royal et le lieutenant général de police en sont les maîtres. Si les coupables sont de grands seigneurs cela s'arrange. Mais si le chevalier de la manchette est de moindre origine, alors les « mouches » de la police le guettent et le provoquent dans les cabarets et les promenades aux Percherons, aux Tuileries, à la Demi lune. Ensuite, c'est l'arrestation au nom du roi. La Bastille ou le petit Chatelet. Leur femme, leur famille ou amis suppliaient alors le lieutenant de police de leur rendre la liberté après quelques semaines ou mois de détention.

Les rapports de police du XVII<sup>e</sup> fourmillent de renseignements sur cette « police de mœurs », qui pratiquait le fichage avec minutie. Selon un auteur de l'époque, un certain commissaire Foucault tenait un livre où étaient inscrits le nom de tous les pédérastes : 40 000 environ, c'est-à-dire écrit-il presque autant que de filles à Paris.

Contraste par conséquent saisissant entre les principes

proclamés et une réalité policière quotidienne qui réprimait moins l'homosexualité qu'elle ne la persécutait — sans la faire régresser pour autant.

Connaissant cette répression où l'odieux le disputait à l'arbitraire, les législateurs du XVII<sup>e</sup> siècle refusèrent la législation anti-homosexuelle.

Il aura fallu le désordre de 1940 et la proclamation par Vichy d'une idéologie profondément contraire à nos principes républicains pour que cette législation soit promulguée. Ensuite, on n'osera pas l'abolir, même quand, comme Mme Pelletier ici même, on en reconnaîtra l'inutilité.

Cette incrimination n'a pas de rapport avec la sécurité publique, elle a une fonction purement idéologique. Ce comportement homosexuel relève du choix individuel et de la liberté personnelle. Il n'y a pas lieu de le soumettre à une norme assortie de sanctions pénales.

S'il y a perversion en l'occurrence, c'est celle du droit, qui prétend donner une réponse pénale à un problème moral relevant du choix individuel.

A quoi tend en effet l'article 331 alinéa 2 ? A interdire sous la menace d'une peine pouvant aller jusqu'à trois années d'emprisonnement ce que la loi, retrouvant la terminologie de l'ancien régime, appelle des actes impudiques ou contre nature, c'est-à-dire des relations sexuelles entre personnes du même sexe. Si l'une d'elle a plus de 15 ans et moins de 18 ans, alors qu'elle y consent.

Car là est l'essentiel : il s'agit de rapports pratiqués de plein gré. Si le consentement du mineur était arraché par la violence physique ou la contrainte morale, des poursuites pénales pour viol s'imposeraient.

Cette disposition ne tend donc qu'à interdire à quiconque d'avoir de son plein gré des relations homosexuelles avec un mineur de 15 à 18 ans. Je dis bien : à quiconque, car la loi ne distingue pas à cet égard le mineur du majeur et concerne aussi bien les amitiés particulières entre adolescents que les relations particulières entre un adulte et un mineur de plus de 15 ans. Les mêmes actes, les mêmes rapports étant licites entre mineurs ou adultes et mineurs de plus de 15 ans, c'est bien l'homosexualité qui est interdite en France avant 18 ans, sous peine de prison.

Il s'agit donc tout simplement de transformer la justice en agent de répression de l'homosexualité, c'est-à-dire d'en faire un instrument de la police des mœurs des adolescents. Ou, si l'on préfère, de « normalisation ».

Au-dessous de 15 ans, le législateur considère, par une sorte de présomption irréfragable, qu'un mineur ne peut donner un consentement valable à des actes ou des rapports sexuels quels qu'ils soient, hétéro ou homosexuels. Mais à partir de 15 ans et jusqu'à 18 ans, chacun devient libre de disposer de son corps, dans le secret de sa vie privée, à la condition qu'il ne s'agisse pas d'une personne du même sexe. Chéri, à 17 ans, peut aujourd'hui aimer Léa, mais pas Charlus ! C'est donc bien la sexualité adolescente que la loi entend protéger, disent les uns, réprimer disent les autres, mais en tous cas définir et normaliser. Quel dommage que nul psychanalyste n'ait fait une psychanalyse de nos codes !

Il demeure qu'une telle disposition répressive est, dans son inspiration, sinon dans sa lettre, contraire à deux principes de notre droit, le principe de non discrimination et celui du respect de l'intimité de la vie privée.

La prohibition de toute discrimination fondée sur le sexe est consacrée par plusieurs textes internationaux, notamment par l'article 2 de la déclaration universelle des droits de l'homme, par l'article 26 du pacte international relatif aux droits civils et politiques et par l'article 14 de la convention européenne de sauvegarde des droits de l'homme et des libertés fondamentales. Or c'est bien de cela qu'il s'agit, quoique certains veuillent en dire : la disposition du deuxième alinéa de l'article 331 comporte une discrimination fondée sur le sexe, puisque tout mineur de 15 à 18 ans peut avoir librement avec toute personne d'un autre sexe qui y consent, des relations sexuelles, mais que, si cette personne est du même sexe, ces relations sont interdites sous peine de prison. De même, tout majeur se voit interdire des relations librement consenties avec un mineur du même sexe de 15 à 18 ans, qui lui sont permises avec un mineur du même âge, mais d'un autre sexe. C'est donc bien le sexe qui est ici le fondement de la discrimination légale.

D'autre part, cette disposition est contraire au principe fondamental du respect dû à la vie privée de chacun. Celle-ci relève du libre choix de tout être humain, dès lors que la liberté d'autrui n'en est pas limitée. Or, l'article 331 alinéa 2 interdit bien des actes sexuels librement consentis. Il n'appartient pas au législateur qui reconnaît à chacun, à partir de 15 ans, une conscience suffisante pour avoir des relations sexuelles avec la personne de son choix, de définir les normes de sa vie sexuelle : c'est bien attenter à la vie privée que de vouloir régenter le comportement sexuel de ceux qui sont réputés pouvoir librement en décider.

En réalité, cette disposition héritée de Vichy n'est que l'ultime survivance dans notre droit de la très ancienne répression de l'homosexualité — que la Révolution avait pourtant abolie —, c'est-à-dire d'une discrimination légale fondée sur les mœurs. Une telle discrimination dans un pays qui en matière de liberté et de droits de la personne humaine doit être exemplaire, n'est pas admissible. Le choix pour chacun de son comportement sexuel, à partir de l'âge où il peut choisir en connaissance de cause, ne doit relever que de sa libre appréciation, non de normes législatives assorties de sanctions pénales. L'Assemblée sait bien que ce sont des sociétés où régnaient l'arbitraire, l'intolérance, le fanatisme, le racisme, qui ont pratiqué la chasse à l'homosexuel. Une telle discrimination et une telle répression sont incompatibles avec nos principes, ceux d'un grand pays de liberté. Il n'est que temps de prendre conscience de tout ce que la France doit aux homosexuels comme à tous ses autres citoyens. La flétrissure qu'implique à leur égard l'existence d'infractions particulières les atteint, mais elle nous atteint aussi tous : il est temps d'en finir avec cette discrimination comme avec toutes celles qui pourraient encore subsister dans notre société, car elles sont indignes de la France.

---



---

## CHRISTIAN GURY

AVOCAT

### L'HOMOSEXUEL ET LA LOI

QUESTIONS DE DROIT CIVIL  
QUESTIONS DE DROIT PÉNAL

ÉDITIONS DE L'AIRE

— en vente à ARCADIE —

100 F

avec frais de port : 115 F

## CONCOURS DE LA NOUVELLE HOMOPHILE

CINQUIÈME PRIX EX AEQUO

JANE

par VARAGES.

Il pleut. Il pleut toujours après les étés trop brûlants. Le ciel est bas, lourd, pesant. De gros nuages noirs se crèvent au ras de l'eau, indifférente, la mer s'invente des voyages. J'attends. Seul ton corps pâle et froid reste figé dans la pose que je lui ai donnée. Je t'aime ainsi, immuable, à travers le temps qui passe, comme dans mon souvenir.

Jane : tu es venue chez nous, à petits pas... dans la grisaille rosée d'un après-midi pluvieux de l'automne soixante-huit. Tu attendais, posée, près de la porte avec un curieux panier à châtaignes à la main. Tu attendais, aérienne, comme suspendue à l'anse d'osier. Triste petite chose mal fagotée dans un vieux jean fripé.

Nous te regardions. Je te regardais. O mon échouée. Ma noyée vive. Et mon cœur fleurissait dans la grisaille rosée entre les sellettes et les chevalets, dans les odeurs de terre mouillée et d'essence de térébenthine.

Une rafale soudaine a emporté ton corps derrière le paravent de déshabillage.

Toi, notre nouveau modèle ? Toi, Jane ?

Longtemps après, tu émergeas, pâle et tremblante, un bras cache-seins, une main cache-sexe.

Il y eut des rires gras dans l'atelier, il y eut des murmures désapprobateurs, puis il y eut des silences... Tu tanguais, tu avançais, tu grimpais lentement sur l'estrade... tu gravissais les marches raides de l'échafaud, les yeux baissés, les bras dégoulinants le long du corps. Tu attendais.

— Comment la trouvez-vous ? murmura une voix.

— Tarte ! répondit une autre voix.

Comment je te trouvais ?

Je ne sais pas... désemparée, tragique, irréaliste... belle. Belle en tout cas.

On te fit bouger, marcher gesticuler.

— Évoluez, évoluez, répétait le professeur de sculpture. Des voix riaient.

— De la vie ! De la vie ! criait Maître Malhers.

Je m'imprégnais de ton corps. Enfin un beau corps qui n'avait rien de ces beautés classiques, lisses, rondes et molles auxquelles se font un devoir de ressembler tous les modèles. Ici la beauté s'affirmait par une certaine fantaisie des formes, par des muscles saillants, têtus, par des chairs dures et des creux profonds, assez profonds pour trahir quelques vieilles faims. Un corps solide malgré tout, bien bâti, un peu viril peut-être mais si bavard.

Je t'ai pétrie dans un pain noir, Jane, avec une ardeur neuve et des gestes d'amour.

Je t'ai pétrie dans la grisaille rosée de cet après-midi pluvieux de l'automne soixante-huit.

A la première pose j'ai cru t'apprivoiser avec des mots glanés quelque part à la naissance de ton cou et dans la courbe nerveuse de tes hanches. Comme tu étais lointaine, inaccessible.

Tu m'as tendu, sans me regarder, une petite main froide : « Jane » as-tu bafouillée avec une voix rauque.

« Jane », c'est tout ce que nous savions de toi, six mois après ton arrivée. Ponctuelle, tu venais poser trois jours par semaine. Tu arrivais avec ton éternel panier à châtaignes, et souvent avec un bizarre petit béret de laine, blanc, sale, que tu paraissais quitter avec plus de crainte que ton soutien-gorge.

Tu n'ouvrais pas la bouche, tu ne regardais personne. Tu ne souriais jamais. Rien ne semblait t'intéresser ni t'atteindre. Quelquefois cependant, tu te mettais à rire... à rire sans raison. C'était un rire aigu, comme mécanique. Un rire effrayant. On disait que tu ne possédais pas tous tes esprits, que tu te droguais, te prostituais aussi... que homme ou femme... que... que tu ne faisais pas la différence.

Avec les jours, l'atelier avait assimilé ton contour. Il appartenait à la salle de sculpture au même titre que les moulages de plâtre oubliés le long des murs.

Et l'image de ton corps errait incertaine entre les bustes de Brutus, Molière et Cléopâtre et les statues en pied des plus beaux nus de la Grèce antique.

Ce corps qu'avec le temps tu semblais rejeter comme tout ce qui t'était étranger.

Un soir, après le cours, mes yeux n'ont su se détacher de lui. Je l'ai suivi. Je voulais connaître le repaire de ce corps, avoir un écrin dans lequel le ranger, le protéger. Je voulais des limites, des volumes, des couleurs, un cadre. Je voulais le posséder dans mes yeux, dans ma tête, dans ma mémoire.

Je t'ai suivie longtemps à travers les rues de la ville, longtemps à travers les lumières violettes de la nuit qui n'en finissait pas de tomber. Tu posais tout au fond de ma tête, ton corps évoluait sous les spots contre le mur jaune, tu riais sans raison. Je marchais dans ton ombre, dans ta robe mouvante, au creux de toi, dans une nuit lente d'entre deux saisons.

Tu nichais dans une pièce mansardée, au sixième étage d'un vieil immeuble qui avait dû être bourgeois. L'escalier en spirale m'a donné le vertige et la lourde porte sombre qui s'est refermée devant moi m'a prise dans le piège infernal de toi. J'ai caressé la porte noire longtemps, j'ai redessiné un poème effleuré à la craie bleue : « Marie Sand-Jane Debriennes, Amantes et musiciennes ».

Ce soir-là je n'ai pas su trouver les mots Sésame et la nuit violette m'a emportée loin de toi.

Je suis revenue quelques jours plus tard, dans une lumière bleutée d'avril, héroïque, bien plantée sur mes dix-huit ans flambrants neufs, belle comme un rêve inventé.

La porte était entrebâillée, je suis entrée.

Ton corps gisait, jeté en travers du lit, à demi-nu. Une seringue traînait sur le parquet de bois. Quelques linges s'échappaient d'une valise en osier. Une odeur de vieux papiers me rappelait des images anciennes.

J'ai cru que tu étais morte, Jane.

Je t'ai prise dans mes bras. Je t'ai secouée violemment comme pour casser le cours des choses. Tu as ouvert de grands yeux. Des yeux trop grands pour toi. Des yeux à voir toutes les faces des choses. Tu as tendu une main tremblante vers moi. La même petite main froide du premier jour.

— Désolée, fillette, tu viens trop tard, as-tu articulé péniblement avant de sombrer à nouveau.

Je t'ai bercée quelques minutes, au creux de moi, comme une poupée puis j'ai eu peur de ton absence. J'ai fui.

Le lendemain tu es venue poser comme à l'accoutumée. Je crois que tu ne te souvenais pas.

Un jour tu n'es pas venue, ni le lendemain.

Alors j'ai couru dans un petit matin d'été vers ton vieil immeuble.

J'ai eu le vertige dans tes escaliers en spirale. Mes croissants

chauds me brûlaient les doigts, mes violettes chatouillaient mes narines, mon cœur flottait, s'évaporait vers ton sixième.

Le beau corps était en travers du lit comme la première fois, des linges s'échappaient de la valise en osier, la même seringue traînait sur le parquet de bois.

Je t'ai prise dans mes bras, je t'ai secouée violemment comme pour casser le cours des choses mais tu n'as plus ouvert les yeux. Tes grands yeux. Tes yeux à voir toutes les faces des choses.

J'ai attendu avec toi. Je t'ai bercée longtemps comme une poupée. Ce jour n'avait pas d'heures, pas de nom, pas de saison, pas d'année. Mais il m'a faite vieillir de tous les âges de ma vie.

J'ai recherché des traces de ta famille, de cette Marie Sand de la porte, de quelqu'un ou quelque chose qui aurait pu me donner quelques mots sur toi. Les papiers restaient muets, les objets épars de la chambre ne savaient pas.

On t'avait vue arriver, un an auparavant, avec une grande valise en osier et un panier à châtaignes... Arriver seule.

Personne ne voulait savoir. « Sa mort est la plus naturelle des morts pas naturelles » m'a dit en riant un inspecteur stagiaire.

L'École des Beaux-Arts a veillé sur ton enterrement. La fanfare s'est fait des nœuds avec la danse macabre de Saint-Saens. Je voulais pour toi de la musique, des fleurs, du soleil et des amis. Ils sont tous venus, par désespoir pour ta jeunesse, par amitié pour moi.

Ma peine a trahi ce qui aurait dû être entre toi et moi, Jane. Le désespoir éprouvé pour ce qui aurait pu être est souvent pire que celui ressenti pour ce qui a été.

Il pleut. Déjà. Il pleut toujours après les étés trop brûlants. Le ciel est bas, lourd, pesant. De gros nuages noirs se crévent au ras de l'eau, indifférente, la mer s'invente des voyages. J'attends. Seul ton corps pâle et froid reste figé dans la pose que je lui ai donnée. Je t'aime ainsi, immuable à travers le temps qui passe... comme dans mon souvenir.

VARAGES.

## RÉINVENTER L'EAU OU LES MARTIENS AUSSI

par MARTIAL.

C'était à prévoir : distrait comme je le suis !

Je me nomme Abner Zobri. J'ai eu seize ans et demi au dernier Deimos. Je fréquente l'école du Grand-Canal à Woolyp.

Ma mère ne cessait de me tarabuster depuis mes quinze ans :

— Néner, je crois qu'il est temps que tu ailles à la sexoprogrammation.

J'ai horreur qu'elle m'appelle « Néner » : ça fait bébé. J'avais déjà quelques poils blonds au menton et ma voix avait baissé de deux octaves. Seulement, je différerais :

— Je crois qu'il faut attendre encore un peu, maman.

A vrai dire, je ne suis pas seulement distrait mais timide. Les filles me font peur. En classe, elles me chahutent :

— Ce sera pour quand, chéri ?

Je rougis et me tais, sottement.

Pourtant, c'est arrivé depuis deux ans. J'étais aux toilettes. Je me suis attardé sur mon zliguizli. Ce jour-là, j'ai compris que j'étais un homme. Mais je ne voulais pas que maman le sache. C'était sale et honteux. Malgré les gants. Un copain m'avait dit que sa mère surveillait ses draps. Je m'arrangeai pour que mon lit fut impeccable. Jusqu'à la semaine dernière. Dans un demi-sommeil. Bref... Pour ne pas m'exposer à l'humiliation d'être confronté avec la *preuve*, j'ai pris moi-même les devants :

— Maman, j'irai demain à la sexoprogrammation.

— Enfin : je me demandais si tu n'étais pas anormal.

Aujourd'hui, je regrette d'avoir tant différé. Ce qui m'arrive est extraordinaire. Assurément anormal. Anormal, mais si bon. Et je tiens à vous l'écrire pour que vous aussi vous puissiez en faire l'expérience.

— Pourquoi avoir attendu si longtemps avant de venir nous voir ? m'a demandé, avec un grand sourire, une charmante psychologue.

— Je n'osais pas.

— Vous êtes gêné par ce qui vous arrive ?

Elle m'embêtait par ses questions. J'étais sur le gril. Après avoir passé devant un sexologue, un médecin et m'être fait appliquer toutes sortes d'appareils sur le crâne, les mains, la bouche et le sexe, je fus congédié, toujours avec le sourire, et convoqué pour le mois suivant :

— Il faut du temps pour synthétiser toutes ces données sur votre microprocesseur personnel. Mais, ce craignez rien, ce sera parfait.

C'est bien cela qui m'effrayait.

Plein d'appréhension, je revins le 14 Phobos. Que vous dire que vous ne sachiez déjà, pour avoir vous mêmes subi le passage ? Pose sous-cutanée de l'implant-récepteur, à hauteur de la glande pinéale, remise du petit microprocesseur et de son mode d'emploi, de mes premiers sexo-collants jetables et de ma première batterie d'antiseptiques pour la bouche et sexe.

— N'oubliez pas de vous faire examiner chaque trimestre au laboratoire prophylactique de votre quartier, en lui présentant cette carte magnétique qui enregistrera les résultats. Comme vous le voyez, en clair, vous êtes du type : GHIMEL SAMECH + 01. Bonne chance !

Quand je revins en classe, le surlendemain, je portais, en évidence, au revers de mon pourpoint, mon badge d'identification sexuelle. C'est un petit plastique, bleu nuit, portant le signe masculin de Mars, les deux lettres hébraïques de mon groupe, la puissance de ma positivité. (Elle était faible, cela m'humiliait). Dessous, ma complétude idéale : le signe féminin de Vénus, les lettres Lamed et Resh, suivies d'une faible négativité : 01. Je devrais le porter jusqu'à ce que j'ai trouvé la fille, un peu masculine, avec laquelle je serais pleinement accordé. J'étais désormais « un homme en quête », ce que les copains, évidemment, brocardèrent, comme chaque fois :

— Abner est en quéquette !

Je dus sourire, comme à une bonne blague. Mais j'étais inquiet.

Ce qui devait arriver arriva. Ce fut Noémi Xydem, une grande rousse entreprenante de 20 ans, habitant à côté de chez

moi, qui me mit le grappin dessus et me prit en mains dès le soir même. Je soupçonne ma mère de s'être faite sa complice.

J'ai toujours eu un peu peur de Noémi. Elle sait à chaque instant ce qu'il y a à faire et n'hésite jamais. Mon contraire. Mais je n'avais pas le choix. Tant que je n'aurais pas expérimenté les vingt-huit programmes, je devais accepter toute fille du type ad hoc qui se présenterait et faire l'amour avec elle selon les impulsions prédéterminées de mon microprocesseur relié à l'implant cervical.

— Viens passer la soirée et la nuit avec moi, me dit-elle, dès que je fus rentré de l'école.

— C'est qu'il y a une interrogation de mathématiques demain, lui objectai-je.

— Ne fais pas l'enfant : je te prends dans une heure. Le temps d'aller faire quelques emplettes pour fêter ton dépuçelage. Profites-en pour passer ton sexo-collant et te désinfecter.

J'obtempérai.

— Je suis la première ? me dit-elle une heure après.

— Vous le savez bien.

— Bon. Je règle mon microprocesseur sur le tien. Programme numéro un. Il y a mieux mais il te faut passer par les leçons élémentaires. Je mets le contact. C'est fait. Nous avons juste le temps d'ôter nos vêtements.

Je me trouvai donc en sexo-collant devant elle, affreusement intimidé et rougissant quand, soudain, tout se déclencha. Vous avez tous passé par là. Pourquoi vous le raconter ? Mais il faut reconnaître que, la première fois, ça impressionne. Et puis c'est fort agréable.

— Formidable, Néner (Elle parlait comme maman, maintenant) dit-elle en me claquant les fesses : (ça, c'était hors programme). N'enlevons pas nos collants, nous remettrons la suite après la collation. Mais rhabillons-nous par dessus, pour manger.

J'avais fini à peine d'enfiler mon pourpoint et venais de récupérer mon microprocesseur, que j'examinais avec tendresse, quand elle me lança :

— Puisque tu es prêt, va enfourner la tarte en programmant sur 6-3. Elle doit se manger chaude.

Tout serait « chaud » ce soir ! Je pris donc la tarte sur la table de la cuisine, la glissai à l'intérieur du four et me

conformai aux indications de Noémi. Déjà elle était sur mes talons. Elle me saisit la taille, me fit pivoter et commanda :

– Aide-moi à dresser le couvert.

Maintenant que je n'étais plus sous impulsion, sa compagnie me plaisait moins. De nouveau, elle m'intimidait. J'aurais voulu fuir. Ah ! ces microprocesseurs ! Avec eux, plus d'inhibitions.

Les microprocesseurs... Qu'était donc devenu le mien ? Je l'avais en mains dans la chambre. J'y courus. Rien ? Je revins à la cuisine, regardai partout.

– Tu cherches quelque chose ?

– Non, rien, mentis-je, de peur de me faire attraper. Je regarde comment c'est, chez vous.

Car je commençais à réaliser : le four. N'avais-je pas déposé, avec la tarte, mon microprocesseur dans le four ? Jéhovah ! Ce devait être ça ! Mais, pas question de le récupérer. En effet :

– Vite, assieds-toi... Qu'as-tu ? Tu as l'air préoccupé.

– C'est la première fois... Je suis tout chose., mentis-je, d'archef.

– Avec moi, pas de problème : c'est toujours épatant. Prends de ces algues aux quotbouzim, enchaîna-t-elle, et buvons à nos amours.

C'était du Rivaziltad pétillant. Je bus. Je mangeai, mais le cœur n'y était pas. Quand elle dit :

– Maintenant, la tarte !

Je fus debout d'un bond et, vainquant mon angoisse, criai presque :

Je l'ai mise, je la retire.

Je me précipitai vers la cuisine.

– Tu feras un époux attentionné. Félicitations, mon chéri.

Le futur mari avait d'autres soucis.

J'ouvris le four. Le microprocesseur se trouvait sur la plaque chauffante, près du gâteau. Comment l'y avais-je déposé ? Maudite distraction ! Je le pris. Il était brûlant. Je le lâchai. Il tomba sur le sol siliconé et y fit quelques glissades. Je le ramasserais après. Je sortis la tarte et la déposai sur la table. Ce faisant, je sentis quelque chose de dur sous mon talon droit.

– Jéhovah !

– Qu'y-t-il chéri ?

– Rien. Je me suis un peu brûlé, mais ce n'est pas grave.

Ce n'était pas grave en effet : dans la même soirée j'avais perdu mon pucelage avec une rousse qui me faisait peur, cuit et écrasé mon précieux microprocesseur et devais paraître ravi au troisième ciel. Vite, je fourrai dans ma poche le petit appareil en suppliant tous les patriarches pour qu'il ne soit pas endommagé et, portant la pâtisserie, sortis de la cuisine maudite.

Il fallait feindre

– Elle sent bon. C'est une tartre à quoi ?

Au Kwaweeduum de la plaine du quatrième canal. C'est le meilleur.

Le plus cher aussi, mon chéri.

Le chéri remercia, dit que c'était bon, formidable et tout et tout. Mais il se demandait si la suite serait à la hauteur.

Elle fut catastrophique.

A peine avions-nous fini la dernière bouchée et bu la dernière goutte de Rivaziltad que Noémi me harponnait, me déshabillait en cinq sets, m'entraînait dans le local hygiénique, me désinfectait la bouche et le zliguizli (j'étais affreusement gêné), me réclamait mon microprocesseur, réglait le sien sur le programme numéro deux et déclarait :

– Tu vas voir, c'est encore meilleur.

Las ! Tout alla de travers. Quand elle voulait m'embrasser, je n'en avais nulle envie ; quand elle me caressait je ne vibrais pas ; j'étais balourd et empoté ; je ne ressentais que quelques picotements au lieu du grand frisson. Sûr : j'avais détraqué ma sexoprogrammation en la cuisant et en l'écrasant.

– Curieux. Qu'est-ce qui se passe ? Je suis pourtant bien une Lamed Resh moins un et toi un Ghimel Samech plus un. Il y a quelque chose qui cloche.

– Ça ne marche peut-être pas pareil pour tous les programmes, hasardai-je timidement... ou pas deux fois le même soir ?

– Cesse de dire des bêtises. Si tu crois que tu es le premier !

Elle était vexée plus que déçue. J'avais porté atteinte à sa réputation bien établie d'être la plus sexy du quartier. Nous attendîmes pourtant la fin du programme, pour le cas où ça se serait remis en route. Je terminai complètement débandé et avachi.

– Rhabile-toi et rentre chez toi.

C'était ce qu'il y avait de mieux à faire. Je ne me voyais pas dans son lit pour la nuit. Confus, mais heureux de lui échapper, je lui souhaitai le bonsoir et m'en fus.

A peine sortais-je de chez elle que je vis arriver Arni. Il a vingt et un ans et termine des études d'anthropologie historique à l'Université. Il est voisin de pallier de Noémi. C'est un camarade de ma sœur aînée. Il me considère en quelque sorte comme un jeune frère. Il est gentil. Je l'aime bien.

— Que fais-tu là, Abner ? Lui ne m'appelle jamais « Nèner ». C'est pour cela aussi que je l'aime bien.

— Tu vois, je sors de chez Noémi qui est ma *complétude*.

Il rit :

— Noémi ? Par Jéhovah, tu es servi ! Entre donc et raconte-moi.

Je lui dit tout, y compris l'histoire du four. Il s'étranglait de rire.

— Sacré Abner ! Tu n'en feras pas d'autres. Montre-moi le corps du délit.

Je lui sortis de ma poche mon microprocesseur. Je vous jure qu'il n'avait apparemment subi que peu de dommages. C'est résistant ces machins-là. Mais à l'intérieur il y avait sans doute des nœuds dans les jonctions.

— Tu me dis qu'après ça n'a pas marché ?

— Parole ! En tout cas, ce n'était pas riche. Tout allait de travers et j'étais froid comme le pôle.

— Je me demande, maugréa-t-il en me le prenant des mains. Il sortit aussi le sien, le programma sur trois et mit le contact.

— On va bien voir s'il se passe quelque chose ou quoi... dit-il en riant toujours, comme d'une bonne blague.

Jéhovah Sabbaoth ! Ce fut fulgurant. Et nous n'étions pas prêts. J'avais jeté mon sexo-collant après usage, lui n'avait pas mis le sien, nous n'avions rien désinfecté. Tout se déclancha comme un orage polaire. Nous nous devêtîmes à la hâte ; nous nous jetâmes sur le lit ; nous nous étreignîmes en moins de temps qu'il ne me faut pour vous l'écrire.

Extraordinaire ! Bien supérieur au programme numéro un avec Noémi. Je ne parle pas du second. Nos corps nus, l'un contre l'autre. Ami lecteur je te vois plein de répulsion. De fait, cette expérience était repoussante, sale, antihygiénique. Mais foin de la prophylaxie ! Ce fut la révélation suprême.

— J'avais déjà lu des trucs sur ces choses-là dans d'antiques archives microfilmées et datant de l'expédition « Genèse », me dit Arni, mais c'était considéré comme absolument immoral. Aussi y-a-t-il belle lurette que chez nous tout a été programmé scientifiquement pour abolir ces aberrations et nous faire selon la norme admise.

— Aberrations ? Peut-être, répliquai-je. Mais c'est vachement agréable.

— Tu ne sais pas tout. Ils n'avaient pas, non plus, de microprocesseur ni de collants, quant à l'hygiène, il paraît que ça laissait parfois fort à désirer. Ils faisaient ça de façon sauvage.

— Si nous essayions, suppliai-je, timidement, tant cela était délicieux.

Nous fîmes un essai, puis un autre. Bientôt je le rencontrai chaque jour. Il y eut, certes, des bavures. Nous étions maîtres de nos caresses, responsables de nos embrassements, libres de nos étreintes. Il nous fallait inventer, nous-mêmes, un nouvel art d'aimer. J'en perdais et ma timidité et mes distractions. Je devenais un homme. Enfin !

Et je perfectionnais mes connaissances sur nos ancêtres : ces terriens qui avaient quitté leur planète avant le grand anéantissement pour ce sol ingrat et sans eau de Mars où, à l'abri d'une atmosphère artificielle, ils avaient patiemment, hyperscientifiquement, élaboré une civilisation hautement sophistiquée et programmée, d'aleph à taw, pour éviter toute déviance, source de conflits et de guerre : un monde absolument aseptisé, sans surprise.

Sans surprise. Hum ! Sauf pour les gens distraits.

Et sur ce globe « parfait » et orthodoxe, voilà que j'introduisais l'hérésie. Car, je ne vous cache pas, mes amis qui me lirez, je veux susciter des disciples. Et je vous crie : il y a tant à faire encore pour libérer Mars de ses tabous et de ses programmes.

Récemment, j'interrogeai Arni sur nos ancêtres de la Terre.

— Tu me dis que là-bas ils avaient de l'eau en abondance, qu'ils pouvaient nager dans la mer et les fleuves, que de nombreux garçons s'aimaient librement... ou presque. Mais c'était un monde de rêve ! Comment l'ont-ils détruit ? G — Assurément, ils avaient tout pour être heureux et ne le savaient pas. Leur intolérance a été cause de leur perte. Ils ne voulaient pas s'accepter, dans leurs différences, en paix.

— Arni ?

- Oui ?
- Nous avons redécouvert l'amour interdit. Nous avons introduit chez nous la « différence ». Sais-tu qu'une chose nous manque encore ?
- Quoi donc,
- Il ne nous reste plus qu'à réinventer l'eau.

Texte adapté de l'hébraicomartien par MARTIAL.

*NDT* : Ce texte a paru, pour la première fois, dans le premier numéro de « Libé-Mars », le 26 Phobos de l'an 2034 de la Genèse Martienne. Ce numéro fut aussi le seul. Il fut saisi par la police, sur réquisition du Gouvernement central de Mars.

Ses auteurs furent découverts et reprogrammés, de façon spéciale, par une équipe de savants, médecins, psychologues et sexologues de l'Université numéro un. Ils sont mariés tous les deux, ont chacun les trois enfants réglementaires et sont parfaitement heureux dans le nouvel espace-temps qui leur a été scientifiquement attribué, après jugement du Grand Tribunal.

Les jurés se sont montrés particulièrement attentifs au texte que nous publions ici. Mais ils n'ont pas compris la dernière phrase d'Abner. Elle était, selon eux, un signe inquiétant de démence, causée par ce lapsus de programmation.

---

YVES CERNY

## D'UN GARS A L'AUTRE

*Du Nouveau garçon boucher au Grand menuisier blond,  
un recueil de nouvelles homophiles aux accents combien humains !*

*Tendresse, sincérité, amitié...*

Éd. Microméga. 240 pages

60 F (68 F avec la poste).

## NOUVELLES DE FRANCE

N° 97

par JEAN-PIERRE MAURICE.

### Le mal du siècle ?

Décidément, on ne s'en lasse pas. Sex-shops, ciné porno, livres qu'on ne lit que d'une seule main, revues que l'on feuillette d'un index distraît... j'en oublie et des pires... on nous annonce leur disparition chaque année, ils ne se sont jamais mieux portés.

Le sexe résiste bien. En France, du moins. Qu'on le déplore ou qu'on en jouisse, c'est une mode qui dure, une... mine que journaliers et folliculaires de tout poil ne sont pas prêts à cesser d'exploiter. Nous venons en bonne position, si j'ose dire, mais, depuis quelque temps, le vent de l'histoire souffle plutôt du côté des ballets bleus et de la prostitution en général.

Nous avons parlé, dans la précédente chronique, de l'enquête de Rudolph Chelminski parue dans « Sélection du Reader's Digest » n° 414 sous le titre : « Nouveaux visages de la prostitution », où, en France, un inspecteur de la brigade des mœurs affirme que le racolage est le fait d'hommes pour un tiers et s'insurge contre excès et scandales mêlant de plus en plus d'enfants, et de plus en plus jeunes, à ces turpitudes pour des raisons la plupart du temps basement mercantiles. De même, Isabelle Vichniac révèle dans « Le Monde » que la prostitution des garçons à Sri-Lanka atteint des proportions à la fois étonnantes et inquiétantes du fait surtout des « *gay guides* » vendus dans les nations riches, dont nous faisons partie, où régissent les abus de la société permissive de consommation. « Terre des Hommes », pourtant peu suspect d'ostracisme, nous accuse carrément d'être responsables du fléau et cela mérite bien un examen de conscience.

Enfin, dans « Match », le commissaire Le Taillanter s'indigne, en ironisant, d'un laxisme décadent qui, selon lui, nous conduit tout droit aux abîmes et aux derniers jours de Pompéi.

On aurait pu penser que cette levée de boucliers n'était qu'une coïncidence mais voilà que ça continue à branler dans le manche, si vous voulez bien me passer, chers cousins, cette image un tantinet audacieuse.

La raison de ce rebondissement, il faut la chercher surtout dans l'émission de TFI diffusée dans « Les mercredis de l'information » à 20 h 30. Ces pauvres enfants de Manille n'ont pas fait l'unanimité, même parmi les princes qui nous gouvernent.

Christian Gros, dans « Télérama n° 1663 », analyse très subtilement états d'âme et mauvaise conscience nationale à cet égard : « C'est au bord de la rivière où Coppola a tourné la fin d'APOCALYPSE NOW. Des dizaines d'enfants se baignent dans l'eau claire, petits Philippins bronzés et rieurs. Barbotant au milieu d'eux, quelques occidentaux d'âge plutôt avancé. Rien que des hommes. On comprend très vite, à leurs jeux de séduction, que ce ne sont pas des moniteurs de colonies de vacances... Une fois passée la surprise, les sentiments s'emmêlent : dégoût, colère, tristesse... Mais il règne là-bas, sans jeu de mots, une ambiance bon enfant qui fait vaciller toutes les certitudes. Après quelques jours aux Philippines, il faut bien l'admettre : la morale — notre morale ou ce qu'il en reste — est définitivement hors jeu... J'arrivais de Bangkok quand j'ai débarqué à Manille. Bangkok vaccine : les « charters du sexe », la ville aux 300 000 prostituées porte déjà un sacré coup aux convictions les plus assurées. Bouleversant les frontières du bien et du mal, une double misère : misère d'un tourisme d'illusions érotiques, misère des filles qui choisissent le trottoir plutôt que de crever de faim. Mais au moins la Thaïlande possède une culture et une histoire qui, même si l'occident les esquinte méthodiquement depuis pas mal d'années, limitent en partie les dégâts... Rien de tel aux Philippines. Pas de traditions, rien à quoi se raccrocher... Manille, la capitale, est une caricature : la ville entière est un immense bordel, dans tous les sens du terme. Qu'elle soit en train de devenir un paradis pour pédophiles du monde entier n'est qu'une péripétie parmi d'autres dans ce maquereautage généralisé de la population ».

Les innombrables motels sont des mouiroirs à chair fraîche, des bourdeaux pour petites filles de treize à neuf ans... Le territoire des garçons, ce sont les trottoirs où, s'ils n'accrochent pas un « client », ils en seront réduits, le lendemain, au dépôt

d'ordures de Tondo et à la revente des déchets de plastique à raison de 30 centimes le kilo.

« Alors, ils sont là, sur le trottoir. Sourires angéliques et gestes gracieux. Ils vous prennent par la main. Si vous résistez, ils deviennent obscènes : ultime provocation dans l'espoir de vous tenter. Souvent, les parents ne sont pas loin. Eux aussi attendent votre consentement. Que vous soyez caparaonné d'une éthique de fer ou, au contraire, d'un cynisme à toute épreuve, il arrive forcément un moment où vous êtes choqué. Vous l'êtes surtout à l'instant où vous vous apercevez que plus rien ne vous scandalise parce que plus rien ne veut plus rien dire. Un vertige vous saisit. Vous êtes confronté à la manifestation la plus déchirante du capitalisme sauvage. Des parents vendent leurs enfants pour les nourrir. »

Certes, l'Europe aussi a connu de telles turpitudes. Naples a connu ces marchés d'esclaves et Malaparte nous décrit des G-men, d'athlétiques Noirs américains faisant tâter leur braguette de gorille par de frêles mains innocentes, des saints de vitraux, de pauvres petits Saint-Sébastien vêtus de lin blanc, égarés dans la jungle des ogres. Mais c'était la guerre. Un accident de l'histoire. Naples est revenue, dès que possible, à Saint-Janvier et au culte marial de la *mamma*.

Là-bas, la crise est endémique.

Une des clefs du problème, c'est cette phrase de notre Président de la République à la conférence de Cancun : « La paix ne peut pas avoir lieu dans un monde où les 2/3 des hommes n'ont pas accès au minimum vital ».

Ce n'est là qu'un aspect de la question. Autrement, pourquoi y aurait-il, dans nos sociétés où la cellule familiale peut se permettre le luxe des grands principes et des bons sentiments, le ver dans le fruit ? Pourquoi connaîtrions-nous aussi, dans une moindre mesure mais de plus en plus, la prostitution infantine ? Ce n'est pas de ce monde où tout se pourrait, de cette société du « rien ne va plus » et du « tout est permis » dont rêvaient ceux de ma génération lorsqu'ils écrivaient clandestinement, avec Aragon, le mot sacré de LIBERTÉ sur les façades endeuillées de l'Occupation. Ce n'est pas ainsi que nous espérons que nos cadets, les générations futures des lendemains qui chantent, réagiront à la société permissive de consommation que nous avons déposée dans leur berceau.

Mais c'est ainsi. Faut-il donc désespérer de l'homme ?

C'est la loi de l'offre et de la demande. Après tout, s'il n'y avait pas tant d'adultes pour solliciter ou accepter... et pas seulement des gens irrémédiablement classés « pédés » (pour

une fois, le mot est justifié) mais aussi des éducateurs, des parents, des politiciens, des ministres du culte qui se devraient de donner le bon exemple. Bref, des gens comme vous et moi...

Halte ! Trop facile. Là aussi le bât blesse. On ne saurait cataloguer comme boucs émissaires une seule catégorie de personnes. Les responsabilités sont diffuses et avant tout INDIVIDUELLES. C'est un problème de conscience.

Ainsi, Christian Gros en peu de mots nous laisse deviner les tourments de cet ingénieur français, pédophile non avoué d'une trentaine d'années, qui traînait sur les trottoirs de Manille « bourré de culpabilité, malheureux et incapable d'inviter une gosse à la suivre ». C'est le drame permanent, quotidien des pédophiles qui ont encore le sens de leurs responsabilités et qui ne sont pas « tout entier à leur proie attachés » que nous connaissons mieux que personne.

Ce touriste « pas comme les autres » a déclaré : « Évidemment nous sommes cent fois plus riches qu'eux et c'est surtout de l'argent qu'ils nous demandent. Mais peut-être qu'ils réclament aussi un peu d'amour. Leur rêve c'est de se faire adopter par un étranger et de partir avec lui ». Toutes les justifications finissent par nous sembler bonnes, ajoute Christian Gros. Vous avez envie de le croire. Tous les touristes qui débarquent aux Philippines ne sont pas des ogres dévoreurs d'enfants. Pour quelques types sans scrupules, beaucoup d'autres sont à la recherche de tendresse et capables d'en donner ».

Et Christian Gros de conclure : « Vous regardez les gosses prostitués de Manille. Ils ont l'air heureux. Ils sont bien habillés. Ils rient. Vous savez que tout cela est vrai et que tout cela est faux. Alors, vous ne comprenez plus rien. Et vous vous taisez ».

### De la Californie à la rue Sainte-Anne.

Fallait-il se taire ?

« Terre des Hommes » ne s'est pas tue. Non plus que les courageux auteurs-producteurs de l'émission diffusée sur TF 1, ce qui leur a valu, leur vaut et leur vaudra, à n'en pas douter, maints désagréments. Car c'est ainsi que l'on récompense le changement au Palais Gruyère.

« Match » ne se tait pas non plus et clame haut et fort son indignation avec une enquête bien documentée signée Jean-François Chaigneau, un édito de Roger Le Taillanter qui n'est qu'une nouvelle mouture de celui dont j'ai rendu compte dans

commerce de leur sexe. Je n'ai plus assez de capacité d'indignation chronique précédente et de médiocres photos pour illustrer le tout.

De la sinistrose et du catastrophisme à sensation qui, en mêlant habilement les genres, en montant en épingle les excès, en exagérant les abus et en tirant des conclusions erronées de faits véridiques tend à paniquer l'opinion et à la dresser contre nous (comme si la dégradation des mœurs actuelles était la cause d'une crise de civilisation alors qu'elle en est la conséquence).

« En Californie, les enfants se louent à la journée. » Mais, depuis ROY (les « amitiés particulières » de ce dernier quart de siècle), plus rien de ce qui se fait là-bas ne nous étonne. On se rabat alors sur la rue Sainte-Anne : « La Mecque des invertis... 95 % de drogués... le quartier devient un enfer... « Il y a deux ans, les homosexuels étaient encore discrets, disent les gens. Maintenant, nous sommes obligés de fermer les portes cochères pour empêcher les couples de se livrer à leurs effusions dans l'escalier. »

« Les ballets bleus bientôt légalisés ? » — « L'opinion publique s'indigne mais le pire est à venir » — « Des prostitués adolescents de la rue Sainte-Anne aux enfants du réseau Amaniéra... garçons à vendre... escalade de la pornographie... décomposition des mœurs... les pires dépravations... » — « J'ai cru un temps avoir trouvé les individus les plus méprisables, écrit le commissaire Le Taillanter, qu'il s'agisse d'un prêtre imposant des relations sexuelles à un handicapé mental ou d'un moniteur instruisant de singulière façon ses petits colons. Mais non ! Ce n'était là que brouilles regrettables mais localisées et, comme on dit, sans grand intérêt social. Pourtant, déjà, à travers ces cas individuels, on sentait venir un mal plus grave. » Nous y voilà ! Ce « mal plus grave » c'est le rétablissement de l'égalité pénale du citoyen homo avec le citoyen hétéro. D'où la question : « Pouvons-nous, avons-nous le droit de nous indigner alors que notre société a tout fait pour que ce qui nous horrifie devienne inévitable ?... qu'il s'agisse de la religion dont les incertitudes ont vidé les églises ou de la structure familiale dans laquelle on voit mal l'autorité qui pourrait s'exercer sur une adolescente légalement autorisée à se *pilluler* à 15 ans, ou encore des simples vertus civiques que le vocabulaire courant ne suffit plus à conspuer ». Et la conclusion désabusée en forme de prophétie : « Bonnes gens de France, à 15 ans et un jour, votre fils et votre fille pourront désormais clamer leur droit à l'homosexualité et au libre

tion pour hurler contre les commerçants avisés qui en feront demain, comme Amaniéra aujourd'hui, leur profit mais il m'en reste encore suffisamment pour m'insurger contre l'inconséquence de ceux qui, malgré les exemples étrangers, ne font, somme toute, que cautionner de telles entreprises».

### Promovere.

C'est une longue et passionnante enquête de vingt pages (avec des photos prises à la sauvette) que consacre Claude Charmes, rédacteur en chef de la revue « Promovere » (revue sociale et de criminologie en faveur de la réinsertion des prisonniers), à la prostitution masculine dans son numéro 25. Si le sujet, fort bien traité, vous intéresse, je vous engage vivement, chers cousins, à lire ces vingt pages bourrées de faits et de renseignements précis et, pour ce faire, voici (une fois n'est pas coutume) l'adresse à laquelle vous pouvez demander le n° 25 de cette publication introuvable par ailleurs : Promovere, 9, rue Yvonne Le Tac — 75018 Paris — Claude CHARMES, Rédacteur en chef.

Chacun des aspects de la prostitution masculine est présenté sous forme de « flash » anecdotique mais vrai. Suivent commentaires et précisions diverses.

« La prostitution est, dit-on, le plus vieux métier du monde...., il fut, pendant des millénaires, circonscrit aux bouges des ports, aux temples des dieux, aux bordels romains et aux lits des princes. Ce qui paraît nouveau et inquiétant, c'est le spectaculaire développement de la prostitution masculine et, du moins dans les grandes cités, son caractère public. »

Le premier chapitre, consacré à la prostitution des adolescents, n'est pas illustré par un cas personnel mais par l'ambiance d'un quartier chaud de Marseille : les Allées Gambetta.

« Lorsque nous passons, le substitut M. et moi, les garçons haussent le ton. Les rires se font plus agressifs. Les regards plus sournois. Certains roulent des hanches et de la croupe. C'est sans équivoque possible... « Il leur arrive de se tromper de personne, commente le magistrat marseillais, mais c'est rare. Ces gosses ont déjà le coup d'œil des vieilles prostituées. — Quel âge ont-ils ? — Entre douze et seize ans. Oui, ils devraient aller à l'école mais que pouvons-nous faire ? Les parents s'en foutent, les professeurs s'en foutent et la police doit surveiller une métropole de deux millions d'habitants, y compris les faubourgs, dont plus de deux cent mille travailleurs immigrés (1). »

(1) Sans compter les clandestins — neuf fois sur dix africains — chaque jour plus nombreux (J.-P. M.).

Les Allées, la rue Curiol, c'est aussi le domaine de Jeanne Brouillon qui dirige, à Marseille, l'A.R.S. (2) dont le cousin Paul-Maxime nous a entretenu ici même, il y a quelque temps, soulignant une certaine incompréhension de nos problèmes spécifiques de la part des bénévoles qui l'animent.

« Passé 16-17 ans, dit-elle, ils n'ont plus guère de chance sur les Allées, les clients exigeant l'extrême jeunesse et la nouveauté. — Ils changent de quartier ? — Assez rarement car les femmes et les travestis défendent âprement leur bout de trottoir. — Que deviennent-ils ? — Nous ne le savons pas très bien. Les plus âgés se travestissent probablement. Quelques-uns se nourrissent dans les tôles d'abattage pour travailleurs immigrés. La majorité disparaît, soit qu'ils cessent de se prostituer, soit, ce qui est le plus probable, qu'ils « montent » à Lyon, Paris, voire Bruxelles et Hambourg. »

Sur le plan national, en 1978, 59 405 P.V. de racolage ont été dressés dont 7 854 à l'encontre de prostitués mâles. En dix ans, à Paris et à Marseille, plus de 20 % des établissements à filles se sont reconvertis en établissements à garçons. Dans certains coins « chauds » des grandes villes, les prostitués ont quasiment supplanté les putains (bois de Boulogne et place Pigalle à Paris, rue Curiol et Canebière à Marseille, rue des Juifs à Strasbourg). Un très grand nombre de débits de boissons « normaux » dans la journée, reçu, passé 22 h, la faune sans équivoque (signe des temps : on disait justement, autrefois, « équivoque ») de St-Germain, de la rue Sainte-Anne ou des grands ensembles de la banlieue. Les salles de jeu attirent comme des phalènes les gosses en rupture d'école et de famille sans que nul s'en soucie. Enfin, la plupart des œuvres d'assistance aux prostituées ont, ces dernières années, ouvert des centres pour garçons. Sans parler des cinés pornos « spécialisés », de plus en plus nombreux, où l'on consomme au promenoir ou dans les commodités qui ne le sont pas toujours...

Mais c'est surtout au niveau du discours que l'évolution est la plus sensible : « Il y a seulement 4-5 ans, ces garçons n'avaient toute pratique homosexuelle ; aujourd'hui, ils n'éprouvent plus de sentiment de honte et reconnaissent sans fard : « Je me fait du fric en tapinant ». Cela tient à la fois à l'évolution générale des mœurs (libération sexuelle, pornographie, banalisation de la nudité au cinéma et à la télévision), au laxisme des éducateurs et à l'impunité totale dont jouissent les mineurs prostitués ».

(2) « Association pour la Réadaptation Sociale. Créée il y a 30 ans, l'A.R.S. était à l'origine un refuge pour filles-mères. Il s'ouvrit très vite aux prostituées mineures et, depuis 1977, aux jeunes garçons. De même, d'ailleurs, que « Le Nid ».

Quelles sont les causes de cette prostitution ?  
 « Sans toutefois qu'on puisse privilégier tel ou tel facteur, les causes en seraient l'homosexualité, latente ou révélée, du garçon, la libéralisation des mœurs, l'appât d'un gain facile et sans risque, l'indifférence des parents et la forte demande de la part des homosexuels adultes... On constate une forte proportion de Maghrébins parmi les prostitués adolescents. Ils sont peut-être en majorité à Marseille et à Paris. Plusieurs raisons à ce phénomène : la faible scolarisation des enfants, l'oisiveté due au chômage chronique, les logements exigus, l'isolement culturel, la grande misère sexuelle des immigrés — *la plus haute des solitudes*, selon le mot de Ben Jelloun — que renforce leur attitude vis-à-vis des pratiques homosexuelles. Celles-ci sont tenues pour normales avant la majorité tant qu'elles sont confinées à la communauté. Et puis, surtout, il y a la forte demande des adultes, Maghrébins et Français. »

« Chez nous, dit Brahim, 17 ans, les filles sont tellement surveillées par la famille que les garçons ne peuvent avoir de relations sexuelles. Alors, on fait ça entre nous. — Comment as-tu débuté ? — Vers huit ans, par les tripotages mutuels. Puis un grand m'a un peu forcé, pour 10 francs. Après, je donnais du plaisir aux adultes et je prenais le mien avec les petits frères de mes copains. Ensuite, nous sommes allés draguer les Français dans un bistrot de Chatou. »

\* \*

Le deuxième chapitre de cette étude exhaustive est consacré à la prostitution des adultes. En fait, cela revient à se demander ce que deviennent ces jeunes garçons car l'on n'a jamais vu commencer une carrière de prostitué mâle à 25 ou 30 ans !

« Une grande partie des prostitués mâles cesse probablement d'œuvrer vers 18-20 ans. Un certain nombre vont néanmoins persévérer au-delà, soit comme gigolos, soit comme travestis (le gigolo, c'est le prostitué actif, celui qui b... homme ou femme, selon la demande... lorsqu'une princesse ou une actrice sur le retour se paie un beau et solide camarade de lit, celui-ci s'appelle (*play-boy*)). »

Jean-Christian, dit Carrole, 35 ans, s'est « reconverti » dans le travestitisme : « J'ai bien plus de succès en femme, à 35 ans, que je n'en avais à 15 ans en garçon. J'étais pourtant mignon comme tout. — A quoi attribuer ce succès ? — Beaucoup d'hommes, homosexuels au fond d'eux-mêmes, sont complètement bloqués par leur éducation. Ils ont toujours eu peur du regard des

autres. Refusant leur tendance sexuelle, ils se sont mariés, ont fait des gosses. Mais ils sont malheureux. Alors, de temps en temps, la robe, le maquillage, c'est l'alibi. Même si personne n'est dupe ».

Le proxénétisme sévit naturellement aussi chez les prostitués mâles adolescents ou adultes. La réalité dépassera toujours la fiction. Certains d'entre vous, cousins, ont sans doute eu connaissance de ce fait divers extravagant : Jacqueline Lefèvre, 31 ans, a été appréhendée en flagrant délit de proxénétisme alors qu'elle encaissait 8 000 F de ses protégés travestis dans les allées du bois de Boulogne (3). Elle a avoué que ses « hommes » lui procuraient un revenu moyen de 30 000 F par semaine ! On aura vraiment tout, tout vu...

Bernard, 21 ans, a une « spécialisation » plus originale ; il « fait » dans les passifs et les masos... « Il y a plein de types qui ont envie de subir. Pas seulement ces pauvres tantes qui traînent à la Courneuve et se font casser la gueule pour avoir « accueilli » une dizaine d'Arabes mais des mecs mariés, pères de famille et tout et tout qui ont une tendance homosexuelle. Ils sont refoulés depuis toujours et, soudain, l'occasion... — Tu travailles beaucoup ? — 2-3 heures par jour car je serais obligé de me droguer... Un truc terrible qui vient de Suisse. Avec ça, tu bandes comme un cerf pendant cinq ou six heures mais il y a de quoi te faire péter le cœur. Au bout d'un an, tu n'as plus qu'un bout de mou entre les jambes. »

Mais les violences sont monnaie courante. Place des Abbesses, un groupe de travestis connu sous le nom de « gang des Abbesses » avait chassé les putains à coups de rasoirs avant de fuir devant les loubards probablement envoyés par des proxénètes locaux (4).

Que deviennent les travestis ? « Sans aucune exception possible, ils finissent comme les putains inutilisables, dans les hospices, dans l'alcoolisme, dans la drogue, par le suicide. Enfantés par les lumières des bars, ils achèvent leur vie dans les ténèbres de la solitude. »

\* \*

La 3<sup>e</sup> et dernière partie de cette étude, intitulée « La partie immergée de l'iceberg », aboutit à peu près aux mêmes conclusions que celles du « Reader's », de « Terre des Hommes » ou de « Match », déjà citées.

(3) Pas dans l'allée de la Longue-Queue, j'espère ?

(4) On se sent tout de même plus à l'aise en Arcadie.

Claude Charmes s'en prend aux pouvoirs publics actuels : « Seule, en fait, l'intelligentsia de gauche prône la tolérance, la liberté totale, voire le rejet de tout frein moral. Pour les responsables des « Cahiers du Communisme », « il n'y a pas de champ clos aux expériences individuelles »... Peut-on suivre le Parti socialiste qui, dans son projet de société, prévoit la suppression des poursuites contre les adultes ayant des rapports sexuels avec des enfants de plus de treize ans ? Que vise ce projet qui ne fait que reprendre les élucubrations pédérastiques de la soi-disant « Charte des droits de l'enfant » ? Donner à l'enfant, dès ses treize ans, le droit de disposer librement de son corps ou bien donner à l'adulte pédophile le droit de jouir impunément du corps des fillettes et des petits garçons ? Poser la question n'est pas y répondre... Cette utopie libertaire est dangereuse car elle justifierait, rendrait parfaitement légal ce crime qu'il faut dénoncer ici et combattre partout : *le recrutement des enfants en vue de la prostitution* ».

Comme certains de ses confrères, Claude Charmes dénonce la multiplication des ballets bleus depuis quelque temps mais il exagère lorsqu'il écrit que le grand public les ignore « car la presse populaire se tait et la plupart des affaires connues sont étouffées pour que le scandale n'atteigne pas les clients fortunés ». C'est compter sans les feuilles avides de sensationnel qui sont justement, pour la plupart, « populaires ».

Suit une nomenclature des principales et plus récentes affaires judiciaires ayant trait à la prostitution des garçonnetts : en 1978, l'entraîneur de l'équipe minime de basket de Saint-Ouen qui dévoya une trentaine d'enfants de 10-12 ans, frères et sœurs confondus — A Coulommiers, une plainte pour actes impudiques sur un garçon de six ans déboucha sur un lot de photographies mettant en scène des garçons de 10 à 17 ans — A Brest, un professeur est inculpé d'actes impudiques sur un garçon de 14 ans. Il utilisait une caméra de télévision et un magnétoscope pour faire partager à ses amis le souvenir de ses ébats — A Caen, un animateur de la Maison des Jeunes, plusieurs fois condamné pour outrage à la pudeur sur mineurs du même sexe, a perverti des jeunes en les faisant poser pour des photos pornos qu'il vendait à un réseau — A Bayeux, 2 adultes et un garçon de 17 ans prostituaient garçons et filles au cours de « parties » que trois complices filmaient — A Marseille, c'est tout un réseau de gangsters et de médecins qui a été démantelé.

« Le problème est particulièrement aigu à Marseille, reconnaît un policier. Nous avons une pègre spécialisée dans les travestis.

*Il y a toute une équipe de rabatteurs qui draguent les jeunes garçons mignons autour des flippers, sur le port et les Allées. Ils s'attaquent à des gamins un peu paumés, en mal d'affection. Après avoir été perverti, le gosse est prostitué, puis travesti. S'il y a résistance, les coups et la drogue s'imposent. Le dramatique, c'est que ces proxénètes ont pour complices non seulement un réseau de clients fortunés mais encore des médecins indignes qui filent des saloperies d'hormones à ces gosses de 12-13 ans, lesquels se retrouvent rapidement avec des hanches de filles, des seins et une voix de castrat. Nous soupçonnons même que des mineurs ont été envoyés au Maroc pour y être opérés.* »

Et les parents dans tout ça ? C'est inouï ! On parle de ces mômes comme s'ils étaient sans famille. Si l'on ne veut pas d'enfants, la pilule n'a pas été inventée pour les chiens.

« Toutes ces affaires sont oubliées », prétend l'auteur de l'article. Ce qui est démenti par le procureur Chazelet, de la Cour d'Appel de Caen.

« Qui se préoccupe de ce massacre de gamins, qui s'indigne de l'impunité dont jouissent les ogres fortunés, qui songe aux travestis drogués, qui profite de l'argent que rapporte la prostitution, qui ferme les yeux, qui se tait, qui est complice ? La fameuse liberté dont on nous rebat les oreilles ne serait-elle que les droits qu'ont les ogres de dévorer les petits Poucets ? » (Fin de citation).

« Liberté, liberté, que de crimes on commet en ton nom ! » Le refrain n'est pas moderne. Mais est-ce bien le rôle des pouvoirs publics de se substituer à la famille et à l'éducation ? Ils ne doivent pas précéder l'opinion publique en matière de mœurs, d'accord, mais ils sont bien obligés de prendre acte et d'entériner le processus social (« Si ces mystères nous dépassent, feignons du moins d'en être les organisateurs », Cocteau dixit). Quant à la police, son rôle est de surveiller et de protéger plutôt que de prévenir ou guérir. Ses effectifs, d'ailleurs, ne le lui permettraient pas. Alors, qui se préoccupe d'un tel état de choses ? Mais... vous, nous, des parents, des médecins, des éducateurs, des religieux, des associations... Si nous nous sentons dépassés par les événements, c'est moins parce que nous ne sommes pas assez nombreux que parce que les cas qui se posent à nous sont trop nombreux. *C'est un fait de société.*

En affirmant cela, loin de moi la pensée d'excuser ou de justifier le recrutement des enfants en vue de la prostitution, notamment par ceux qui en tirent profit et bénéfice personnel. Mais il faut garder les yeux ouverts et comprendre qu'une

hirondelle ne fait pas le printemps. En d'autres termes, ce ne sont pas ces quelques cas, si pénibles soient-ils, qui sont responsables d'un tel état de chose mais bien un tel état de chose qui a permis — et facilité, je le veux bien — ces agissements.

### La mort de la raison ?

C'est ce que semble confirmer Anthony Burgess dans « L'Express » n° 1577 : « L'exemple récent de la Grande-Bretagne et des émeutes que des jeunes ont fomentées dans différentes villes anglaises nous montre qu'elle (la société permissive) peut prendre maintenant une forme collective, qu'elle peut dégénérer en destruction collective. Quand cette forme de permissivité atteint le stade des émeutes, alors on peut s'attendre, si la situation se perpétue, à des réactions politiques extrêmement violentes. Elle conduit là où nous ne voulons pas aller : à armer la police, à édicter des lois de plus en plus draconiennes, de plus en plus répressives, à donner à l'État, notre pire ennemi, des pouvoirs de plus en plus étendus. Toutes choses que nous voulons éviter et qu'un certain bon sens nous a permis jusqu'ici d'éviter. D'autre part, la permissivité cause sa propre perte, sa propre mort. On accorde la liberté sexuelle, on autorise les drogues, on permet de voler, de tuer : il en résulte le chaos qui finit toujours par entraîner la mort de ses auteurs. La permissivité n'engendre jamais le bien et je pense que sa raison tire à sa fin ».

*No comment.*

*Et in Arcadia ego !*

JEAN-PIERRE MAURICE.

## « L'HOMOSEXUALITÉ ET LE POINT DE VUE SCIENTIFIQUE »

par PIERRE FONTANIÉ.

Depuis la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, le « problème » de l'homosexualité a semblé relever de la science, en général, et de la MÉDECINE, en particulier.

Récemment (début 1981), au séminaire de l'École des Hautes Études, dirigé par Jean-Louis Flandrin et consacré à « la sexualité » et à « la gastronomie », Christian Bonello a parlé du *discours médical sur l'homosexualité* au XIX<sup>e</sup> siècle (Le Gai Pied n° 24, mars 1981, page 5).

Savants et chercheurs se sont penchés sur cette « question » avec un égal acharnement.

Les grands noms de Richard von Krafft-Ebing (1840-1902), Sigmund Freud (1856-1939), Havelock Ellis (1859-1939), Magnus Hirschfeld (1868-1935), Wilhelm Steckel (1868-1940), Alfred Adler (1870-1937), Carl Gustav Jung (1875-1961) et Wilhelm Reich (1897-1957) brillent d'un éclat particulier.

Parmi les travaux réalisés par des *médecins* en langue française, citons rapidement :

le Dr Ambroise Tardieu (« Étude médico-légale sur les attentats aux mœurs », 1857),

le Dr Paul Moreau (« Des aberrations du sens génésique », 1880),

le Dr Julien Chevalier (« De l'inversion de l'instinct sexuel au point de vue médico-légal », 1886; « Une maladie de la personnalité : l'inversion sexuelle », 1893),

le Dr Paul Sérieux (« Recherches cliniques sur les anomalies de l'instinct sexuel », 1888),

le Dr Paul Garnier (« les fétichistes, pervers et invertis sexuels, observations médico-légales », 1896),

le Dr Ch. Féré (« l'instinct sexuel : évolution et dissolution », 1899),

- le Dr. Riolan (« Pédérastie et homosexualité », 1909),  
 le Dr François Nazier ((l'anti-Corydon », 1924),  
 le Dr Angelo Hesnard (« Psychologie de l'homosexualité masculine », 1929),  
 le Dr H. Ey (« Études Psychiatriques », 1950),  
 le Dr Pierre Vachet (« la psychologie sexuelle », 1959),  
 le Dr Marcel Eck (« les parents et les éducateurs devant le péril homosexuel », 1960; « Sodome-Essai sur l'homosexualité », 1966),  
 le Dr. Rom Lander (« le sentiment de la faute chez l'homosexuel », 1961),  
 le Dr A. Morali-Daninos (« Sociologie des relations sexuelles », 1963),  
 le Dr J. Corraze (« les dimensions de l'homosexualité », 1968),  
 le Dr R. Gagey (« les amours défendues », 1969),  
 le Dr Jack Beaudouard (« Psychosociologie de l'homosexualité masculine », 1971),  
 le Dr Gérard Philippe Guasch (« Tout savoir sur l'homosexualité », 1972),  
 l'abbé Marc Oraison, prêtre et MÉDECIN (« la question homosexuelle », 1975),  
 le Dr F. Paramelle (en collaboration avec Maria Lago) : « la femme homosexuelle » (1976),  
 le Dr Henri Amoroso (« le contre-pied », 1977),  
 le Dr P. Vellay (« Levez les interdits », 1977)...

Un certain nombre de théories ont été formulées au sujet des prétendues « causes » de l'homosexualité. N'allait-on pas jusqu'à incriminer la *myopie* (une vue basse augmenterait la *timidité* des homosexuels envers l'autre sexe), des *troubles olfactifs* (Larousse de 1925, selon Arcadie 222, juin 1972, p. 292) ? Le Docteur Pierre Martin, professeur agrégé de neurologie à la Faculté de Médecine de Nice, écrit dans « je suis un homo... comme ils disent » de Paul-François LEONETTI (Éditions Alain Lefeuvre, 1978) : « le cerveau des vertébrés se construit à partir des bulbes olfactifs. Le premier cerveau, c'est-à-dire ce qui va nous permettre d'apprendre, est constitué par les bulbes *olfactifs*. Le bulbe olfactif et le cerveau olfactif, qui va se développer à partir de lui, vont être pour toujours les instruments de l'*acquisition*... Si, par exemple, un enfant a été dégoûté de l'odeur féminine parce que sa mère avait des odeurs trop musquées, il peut avoir une répulsion définitive pour l'odeur féminine ».

En fait, les théories les plus sérieuses, concernant l'origine de l'homosexualité, peuvent se ranger sous quatre rubriques :

- théories génétiques et morphologiques,
- théories endocriniennes,
- théories psychologiques,
- théories behavioristes.

Une approche « thérapeutique » des homosexuels a été tentée sans grands succès, en fonction de quelques-unes de ces théories.

Comme le remarque excellemment le texte adopté, le 11 janvier 1981, par le Syndicat de la Médecine Générale (B. P. N° 8, 92220 Bagneux, tél. : 543.68.24) : « Le pouvoir médical use et a toujours usé de son prestige pour cautionner, sous un discours prétendument scientifique, les normes sexuelles en vigueur dans la Société ». Or, le Dr Michel Gayda, qui a soutenu une thèse sur « les attitudes des médecins face à l'homosexualité » (devant un jury de l'U.E.R. de Psychologie de Paris V), a souligné le manque d'information et l'*assujettissement du corps médical à l'idéologie dominante* (Le Gai Pied n° 24, mars 1981, p. 5).

Un court extrait d'un petit ouvrage suffira à donner une idée convenable de cet aplatissement servile. Il s'agit du « péril vénérien » par Henri Payenneville (P.U.F., collection « QUE SAIS-JE ? », N° 58, 1965) : « la procréation, en se plaçant au point de vue social le plus strict, *faisant même abstraction de tout principe religieux*, ne peut et ne doit être recherchée que dans le mariage qui, seul, assure la perpétuation de la famille ». La mise entre parenthèses de la religion n'empêche pas l'auteur de déclarer superbement, dans la même page (p. 105), au même paragraphe et dans la même phrase : « le Créateur, en nous donnant des organes génitaux, a voulu que nous nous en servions, mais seulement dans le but de la procréation ».

Comment s'étonner, après cela, que l'homosexualité puisse être classée par l'O.M.S. (Organisation Mondiale de la Santé), dans les troubles mentaux, depuis 1965, au milieu d'une variété quasi infinie de symptômes ou d'états (anxiété, angoisse, dépression, agressivité, insomnie, frigidity, impuissance, masturbation, énurésie, difficultés scolaires, troubles somatiques à l'origine organique imprécise, l'aérophagie, etc...) ? (Le Monde du 16 avril 1980).

Heureusement, on paraît s'orienter, actuellement, en matière d'homophilie, dans les pays hautement développés, vers le concept de « variante ». L'homosexualité serait simplement une « variante » du comportement sexuel. L'homme possède

en lui, la femme possède en elle TOUTES LES POSSIBILITÉS AMOUREUSES, à l'état de virtualités. Le partage de la sexualité, une et... INDIVISIBLE ! en HOMO et en HÉTÉROSEXUALITÉ, provient d'un conditionnement culturel arbitraire, à base religieuse, qui aboutit à une restriction du choix d'objet effectué dans l'inconscient. Il est la conséquence de la vulgarisation des stéréotypes sexuels et sociaux masculins et féminins et de l'éducation à la production et à la reproduction, à travers le schéma familial. La société a gravement ignoré les aspirations au bonheur de l'individu, elle n'a pris en compte que le souci de sa propre conservation. Entre l'homme et la femme, il n'existe pas de hiérarchie, il n'existe pas d'autres différences naturelles que les différences biologiques (sexe anatomique, caractères physiques secondaires : présence ou absence de seins, voix grave ou aiguë, visage barbu ou glabre, type particulier de musculature, répartition spéciale de la graisse sous-cutanée, etc...). La barrière qui sépare l'homosexualité de l'hétérosexualité a la valeur et la réalité d'une ligne de démarcation, d'une frontière : c'est une pure CONVENTION (comme le signe monétaire), établie par l'histoire et qu'ignorent la géographie, les climats, toutes sortes d'interférences.

Ainsi, pour reprendre les propres termes de la motion adoptée par la Commission Exécutive du SYNDICAT DE LA MÉDECINE GÉNÉRALE, « loin d'être une maladie, l'homosexualité est l'expression d'un DROIT INALIÉNABLE DE TOUT INDIVIDU, HOMME OU FEMME : LE DROIT DE S'ÉPANOUIR DANS L'ORIENTATION SEXUELLE DE SON CHOIX » (Bulletin du C.I.D.H. 15 janvier-15 février 1981).

Nous voulons seulement faire le point des connaissances actuelles, dans les articles qui suivront, les mettre à la disposition de l'homophile-honnête homme, pour lui donner les armes intellectuelles de son combat, en faisant la synthèse de ce qui se trouve çà et là, dispersé dans les pages d'ARCADIE, d'autres revues ou d'autres livres.

Il faut protéger l'homosexualité de toute tentative de récupération ou d'explication par la pathologie, la déviance. De l'aveu même du Dr Liberman, effectivement on trouvera toujours des exemples, que ce soit encéphaliques, que ce soit même génétiques ou hormonaux, mais CELA NE RENDRA JAMAIS ÉVIDENT TOUTES LES HOMOSEXUALITÉS.

### Les théories génétiques et morphologiques.

R. von Krafft-Ebing est le premier à avoir élaboré une théorie de l'homosexualité. Krafft-Ebing considérait l'homosexualité

comme un « vécu sexuel contraire » dont l'origine devait être recherchée au niveau du système nerveux central. Il s'agissait, pour lui, d'un *facteur héréditaire, expression d'une dégénérescence certaine*. Quels étaient ses critères ? L'« arriération », « le manque de moralité », « la prédilection pour les arts » (!). Une tare dégénérative, voilà comment l'homosexualité est flétrie par Moll, Charcot (1825-1893), Valentin Magnan, Julien Chevalier ! qui s'alignent sur Krafft-Ebing.

Naturellement, les cas dont Krafft-Ebing a été amené à s'occuper ne reflétaient pas la personnalité de l'immense majorité des homosexuels. Quoi de plus simple que de partir d'un préjugé et de le vérifier par l'expérience, dès lors que cette expérimentation est faussée par le parti-pris et l'échantillon statistique ? L'homosexualité peut, quelquefois, s'associer à une supériorité intellectuelle, mais les homosexuels ne disposent pas nécessairement de dons de créativité qui l'emportent sur ceux des hétérosexuels.

Dans ses Trois Essais (1905), Freud affirme que « les invertis ne peuvent être considérés comme des dégénérés », au sens légitime de ce mot. L'« inversion » est la caractéristique de gens qui ont des capacités intellectuelles intactes, une culture morale élevée. D'ailleurs, ajoute Freud, l'« inversion » n'était pas un phénomène fréquent parmi les peuples de l'antiquité, au sommet de leur gloire ? N'est-elle pas notablement répandue dans les civilisations sauvages et primitives ?

Les *théories génétiques* s'appuient surtout sur KALLMAN et les études postérieures à Kallman.

Kallman a entrepris une série de travaux qui portaient sur 85 paires de jumeaux masculins, soit :

— 40 paires de jumeaux *monozygotes* ou *univitellins* (ce sont de vrais jumeaux provenant d'un seul œuf, du latin « vitellus » jaune d'œuf et du grec *zugôtos* « attelé »),

— 45 paires de jumeaux *dizygotes* (ils viennent d'œufs différents fécondés en même temps. Ces jumeaux peuvent donc être de sexes opposés, et leur ressemblance n'est pas plus grande que celle des frères entre eux).

Tous ces jumeaux avaient été élevés SÉPARÉMENT.

Or, en 1952, Kallman rapporte avoir dénombré chez les vrais jumeaux (monozygotes ou univitellins) 37 cas d'homosexualité sur 40. Sur ces 37, 28 atteignaient 5 (homosexualité presque exclusive) ou 6 (homosexualité exclusive) à l'échelle de Kinsey.

Par contre, dans les 45 paires de jumeaux dizygotes, plus de la moitié des co-jumeaux d'homosexuels avérés ne manifestent

taient aucun signe d'homosexualité. Dans ce groupe, la fréquence de l'homosexualité ne dépassait pas celle de l'ensemble mâle (avec 26 frères homosexuels, 3 seulement enregistrant plus de 3 à l'échelle de Kinsey - 3 à l'échelle de Kinsey = attirance égale hétéro et homosexuelle).

Bref, la concordance était de 100 % pour les 37 paires de jumeaux monozygotes, de 12 % pour les 26 paires de jumeaux dizygotes. Une telle différence, hautement significative pour l'étude de l'homosexualité, établit, selon Kallman, l'existence d'une prédisposition à l'homosexualité dans le bagage génétique du futur homosexuel.

Il y a d'autres études plus récentes que l'étude de Kallman. Quentin-Debray cite le cas de la famille décrite par Eston Shields : cette famille, parmi 14 frères et sœurs, compte 3 paires de jumeaux monozygotes dont 2 paires concordant pour l'homosexualité, la troisième ne présentant aucune « anomalie ». Le père n'est pas exempt de traits psychopathologiques. L'enfance des garçons a eu la malchance de coïncider avec la deuxième guerre mondiale et les jumeaux ont été séparés de bonne heure. C'est ainsi que l'homosexualité s'est développée, pour la première paire de jumeaux, sans qu'ils vivent ensemble, dans une famille qui n'était pas la leur et à des âges un peu différents. Eston Shields nie tout contact mutuel. Le cas de la deuxième paire de jumeaux est encore plus surprenant, les deux frères ayant développé leur homosexualité, tandis qu'ils séjournèrent à la campagne, entre l'âge de 10 et 14 ans, séparément et loin de leur famille.

Le Dr Vachet confirme en 1965 : « Jamais on n'a vu deux jumeaux univitellins dont l'un était homosexuel et l'autre hétérosexuel » (Arcadie 143, novembre 1965, p. 513).

Les mêmes observations ont été faites pour la psychose maniaco-dépressive ou cyclothymie (alternance de deux états d'esprit opposés : tantôt le sujet est excité, euphorique, sûr de lui, enthousiaste, tantôt il est abattu, déprimé, inhibé, indifférent, inactif) : « Chez les jumeaux vrais, le taux de concordance... varie de 50 à 100 %, alors qu'il est de 25 % chez les jumeaux dizygotes et de 6 à 13 % chez les enfants, frères ou sœurs, de patients atteints de cette affection. Dans le même temps, il n'est que de 0,5 à 1 % » dans la population générale, c'est-à-dire chez les proches de parents indemnes de ce type de dépression (Journées pharmaceutiques internationales à la faculté de pharmacie de Paris : « la génétique dans notre vie » Le Monde du 22 décembre 1979).

Malheureusement, pour Kallman, son *apparat critique* est

*insuffisant. Contredit par quelques auteurs, il n'a pas été confirmé par d'autres.*

En outre, suivant Burlingham, on ne saurait imaginer de relations plus intimes que celles des jumeaux univitellins. Entre eux, existe un *puissant processus d'identification*, d'autant que les paires de jumeaux vrais, devenus homosexuels, avaient les *mêmes parents* et qu'*au moment de leur séparation leur choix d'objet sexuel était déjà fait*. « Il faut ajouter que les jumeaux se sont trouvés précisément dans une situation identique dans leur éducation pendant les cinq premières années de leur enfance » (Père Jean Van Kilsdonk, s.j., Arcadie 275, novembre 1976, p. 591).

Les psychanalystes ne peuvent admettre la thèse génétique, puisque l'homosexualité se fonde, à les en croire, sur les bases psychologiques des identités parentales. Même le Dr Amoroso, très attaché à l'hypothèse génétique, reconnaît qu'*une minorité, parmi les homosexuels, doit son « état » à une prédisposition génétique particulière, voire intragénétique*. Il parle de transmission héréditaire de l'homosexualité dans un nombre limité de cas. « S'il (elle) transmet son goût, ce n'est pas par contagion, mais par reproduction. Et si l'on peut alors accuser les mères, ce n'est pas... du fait de leur mauvaise *jocastisation*, mais à cause de leur possibilité de procréer sans avoir besoin de jouir » (Dr Gérard Zwang, préface à la traduction française du livre d'Alan P. Bell et Martin S. Weinberg : « Homosexualities. A study of diversity among men and women », Albin Michel, 1980, p. 12) (Jocaste, personnage de deux tragédies, l'une de Sophocle, l'autre d'Euripide, était la sœur de Créon, roi légendaire de Thèbes : elle épousa Laios, dont elle eut un fils Œdipe, qu'elle épousa aussi, ignorant d'abord l'inceste qu'elle perpétrait).

On a voulu, également, incriminer des ANOMALIES CHROMOSOMIQUES. De temps en temps, le sujet revient à la mode ! « La deuxième conférence internationale de génétique qui s'est tenue à Rome, en septembre, a vu exposer une nouvelle théorie scientifique sur l'origine de l'homosexualité : celle-ci (ainsi que les « perversions sexuelles », en général) serait due à la *présence dans les cellules du seul chromosome X ou du seul chromosome Y*, ou encore à la *présence des deux chromosomes en nombre supérieur à la normale* » (Arcadie 96, décembre 1961, p. 638, « Nouvelles d'Italie »). Un *chromosome* est un filament, bâtonnet ou corpuscule microscopique, qui apparaît dans le noyau des cellules végétales et animales au moment de leur division. Les chromosomes contiennent des particules extrêmement

petites, les gènes, qui sont les supports matériels des caractères héréditaires. Le nombre des chromosomes est constant dans une même espèce. Le *caryogramme* humain (assortiment complet des chromosomes de l'espèce humaine) est de 46 chromosomes avec, chez la femme, 44 *autosomes* (chromosomes qui n'interviennent pas dans la détermination du sexe) plus une paire de chromosomes sexuels ou hétérochromosomes *semblables* XX et, chez l'homme, 44 autosomes plus une paire de chromosomes sexuels ou hétérochromosomes *dissemblables* XY. Si l'ovule fusionne avec un spermatozoïde X, l'œuf qui résulte de cette union sera du genre femelle (sexe génétique XX); si, au contraire, l'ovule est fécondé par un spermatozoïde Y, l'œuf sera du genre mâle (sexe génétique XY).

Le vendredi 4 février 1972, à la télévision française, Raymond Abellio (pseudonyme de Georges Soulès, né en 1907) nous apprend, au cours d'une interview, qu'on vient « de vérifier par la méthode expérimentale qu'il y a en réalité non pas deux, mais quatre combinaisons chromosomiques possibles, les deux autres conditionnant les homosexuels hommes et femmes » (Arcadie 219, mars 1972, p. 152-153).

Malheureusement, là aussi, pour ses défenseurs, la thèse ne tient pas. Dans l'espèce humaine, le sexe est déterminé génétiquement sans aucune ambiguïté. L'œuf à partir duquel se développe l'embryon est ou mâle ou femelle et les malformations génétiques heureusement assez rares. « J'ai bien dit que la théorie du *chromosome aberrant* ne se basait que sur des cas exceptionnels, comme si, au point de vue chromosomal, on parlait des *mongoliens* » (Dr Vachet dans Arcadie 143, novembre 1965, p. 511 - le *mongolisme* est une variété d'idiotie congénitale due à une anomalie du *caryogramme*)... De toutes façons, ces malformations ne représentent pas les homosexuels. Un bisexuel ou un homme homosexuel possède les mêmes chromosomes XY qu'un hétérosexuel. Une bisexuelle ou une femme homosexuelle possède les mêmes chromosomes XX qu'une hétérosexuelle. Les cas d'hermaphrodisme, regroupés sous le vocable d'intersexuels, ne correspondent ni aux homosexuels, ni aux bisexuels, ni aux hétérosexuels évidemment.

Avec le développement de l'embryon, une ébauche de sexe se forme : parfaitement neutre, nullement hermaphrodite. Lorsque l'embryon est génétiquement mâle (embryon XY), un testicule foetal orientera l'évolution du sexe neutre vers un sexe masculin. A la *sixième semaine*, sous l'action de gènes situés sur le chromosome Y, la partie centrale « des deux glandes indifférenciées ébauchées pendant les 6 premières semaines chez l'un

et l'autre sexe se met à se développer et devient le testicule embryonnaire, tandis que la partie périphérique disparaît ». Lorsque l'embryon est génétiquement femelle (embryon XX), le sexe neutre évolue spontanément vers le sexe femelle. « Les ébauches glandulaires demeurent indifférenciées ». « Ce n'est qu'à partir de la *douzième semaine* que la partie centrale des deux glandes dégénérera, tandis que la partie périphérique commencera à croître pour devenir ovaire embryonnaire » (Science et Vie N° 758, novembre 1980, article du Dr Jacqueline RENAUD, p. 36). Tout ceci résulte d'études publiées à la fin de l'année 1975 par les médecins français de l'Hôtel-Dieu de Paris et de l'hôpital Cochin.

Parée en 1956, Rabode et Nédome en 1958 ont montré que la *chromatine* sexuelle des homosexuels du sexe masculin était invariablement mâle (la chromatine est la substance de base des chromosomes, formée d'acide désoxyribonucléique et de protéine).

Pour le professeur KLOTZ (Le Monde du 7 novembre 1973), les homosexuels ne sont pas différents génétiquement.

Enfin, les THÉORIES MORPHOLOGIQUES ont connu leurs heures de prospérité.

Au départ, la théorie morphologique, qui est surtout le fait du médecin W. S. Schlegel, a été axée sur l'étude des types morphologiques, sur l'établissement de corrélation entre ces divers types et l'orientation sexuelle. Le morphogramme d'un type d'individu s'opère en partant de mensurations déterminées :

- périmètre thoracique,
- taille des diamètres épaule-hanches,
- périmètre de la main gauche au niveau des articulations *métacarpo-phalangiennes* (le métacarpe est la partie de la main comprise entre les doigts et le carpe ou poignet),
- grand trochanter (nom de deux tubérosités où s'attachent les muscles qui font tourner la cuisse),
- diamètre transversal de l'orifice inférieur du bassin mesuré au niveau des tubérosités *ischiatiques* (qui appartiennent à l'ischion, un des trois os qui forme l'os coxal, lequel a rapport à la hanche).

Les différents types morphologiques sont :

- l'andromorphe, type « masculin »,
- le gynécomorphe, type « féminin »,
- et les types « intermédiaires ».

Et pourtant, dans l'émission à la télévision française du

29 novembre 1973, les résultats suivants étaient avancés : la majorité des homosexuels a donné des MORPHOGRAMMES « NORMAUX » (54 %), 15 % offrent des morphogrammes juvéniles et 15 % des morphogrammes gynoides, à l'image de la femme. Les mêmes différences s'observent chez les sujets dits « normaux », les hétérosexuels.

De plus, il n'y a pas de corrélation entre le MORPHOGRAMME et la SEXUALITÉ : les homosexuels « passifs » HYPER-ANDRIQUES voisinent sur la plage avec de nombreux hommes mariés aux formes gynoides, qui s'étalent sur le sable, entourés de femmes et d'enfants. Il ne faut pas plus s'en étonner que de voir des hommes très « maniérés » et des femmes « hommasses » qui ont des choix parfaitement hétérosexuels. L'attirance hétérosexuelle n'est pas obligatoirement en harmonie avec le comportement général de type masculin ou féminin.

En résumé, toutes les études faites dans le monde entier n'ont jamais permis de mettre en évidence UNE QUELCONQUE DIFFÉRENCE MORPHOLOGIQUE OU GÉNÉTIQUE entre les homosexuels et les hétérosexuels.

Que faut-il alors penser des THÉORIES ENDOCRINIENNES ? Elles feront l'objet d'un prochain article.

PIERRE FONTANIÉ.

(à suivre)

---

---

## RELIURE

DOS EN CUIR — COULEUR VERTE

35 F — Port compris

*Préciser l'année désirée*

## « ... MAIS MOI JE VOUS DIS »

QUELQUES NOTES ÉTHIQUES A PARTIR  
DE L'ÉVANGILE SELON SAINT-MATTHIEU

par le PASTEUR G. BERNER  
de l'Église luthérienne de France (1).

### III. « ... MAIS MOI JE VOUS DIS » (St. Matthieu)

« L'homosexualité et le Nouveau Testament » serait un thème bien trop vaste. J'ai donc choisi 7 textes et thèmes dans un de ses livres, le premier, l'évangile selon saint Matthieu. Il ne m'est donc pas possible de vous parler ce soir de sujets que cet évangile n'aborde pas : le Christ et les femmes (l'évangile selon saint Luc en parle !), les rapports entre le Christ et le « disciple bien aimé » (ce dernier est seul à en parler dans son 4<sup>e</sup> Évangile, sans en dire grand'chose d'ailleurs), et encore moins de la conception paulinienne de la sexualité.

#### 1<sup>o</sup> LA VIRGINITÉ DE MARIE (St. Matthieu 1,18-25)

La version de la nativité donnée par saint Luc est la plus connue. Celle de saint Matthieu mérite également d'être prise en considération. On y voit Joseph bien ennuyé : sa fiancée est enceinte. Il veut la répudier, mais l'ange lui annonce qu'elle va enfanter le Christ, d'où la fuite en Égypte, l'adoration des Mages.

Joseph « y était-il pour quelque chose » ou non ? La position catholique-romaine est nette : Marie est éternellement vierge. Dans le Protestantisme, on croit, en principe, à la virginité de Marie, mais on ne croit pas qu'elle ait été perpétuellement vierge, puisque le Christ a eu des frères et

---

(1) Voir Arcadie n° 337.

sœurs (nos frères catholiques-romains lisent cousins et cousines).

Martin Luther avait une grande vénération pour Marie, non à cause de sa virginité, mais parce qu'elle est la mère du Seigneur, l'humble servante qui a enfanté le Christ, image de l'Église (là encore, la femme symbolise le peuple de Dieu).

Personnellement, je considère la question de la virginité de Marie comme tout à fait secondaire, et je me dis : ou bien, Joseph « y est pour quelque chose » et l'Incarnation est totale, ou bien Joseph n'y est pour rien, et pourquoi la conception d'un homme aussi extraordinaire — puisque Dieu en même temps — ne sortirait-elle pas aussi de l'ordinaire. Et je dirais la même chose au sujet de la sexualité du Christ, thème abordé par le 3<sup>e</sup> évangile, et, sans tomber dans les interprétations abérrantes de Françoise Dolto : Ne serait-ce pas rassurant, consolant, si le Christ avait, lui aussi, eu une vie sexuelle. — ?

J'ai relevé ce premier récit de saint Matthieu, sans lien explicite avec le thème de l'homosexualité, parce qu'il me paraît difficile d'aborder l'homosexualité en l'extrapolant (piège dans lequel les homosexuels militants tombent souvent !). Personnellement, je préfère parler d'homosexualité dans le cadre de la sexualité tout court, dont elle n'est qu'une variante ; de même, je pense que la relation homophile n'est autre chose qu'une expression parmi d'autres de l'Amour, avec ses caractéristiques propres, bien entendu.

## 2° LA COMMUNAUTÉ DES DOUZE (St. Matthieu 4,18-22)

Certains auteurs, apprentis-sorciers en psycho-quelque-chose, voient dans la communauté des Douze une confrérie homosexuelle. Cela me paraît être une aberration, car la comparer avec des « communautés » de mai-68 est se livrer à un anachronisme qui aboutit à des conclusions guère sérieuses. Ici encore, la manière de lire l'Écriture revêt une grande importance. Or, la règle première d'une exégèse sérieuse est de situer un texte dans son contexte. Dans l'Orient ancien, on vivait d'abord en tribus, puis en clans. Du temps du Christ, on connaît la « grande famille », comme on connaît des communautés (les Esséniens pour la forme monastique ; les Zélotes pour la forme para-militaire).

La communauté des Douze ne sort donc pas de l'ordinaire ; la preuve en est que les adversaires du Christ (Pharisiens et autres) ne l'attaquent jamais à ce sujet.

Pour ce qui est la vie affective des Douze, les évangiles

## « MAIS, MOI JE VOUS DIS »

n'abordent pas la question. Il est tout juste une fois question de la belle-mère de Pierre, ce qui veut dire qu'il était « marié », puis, une autre fois, Jean se qualifie lui-même comme « le disciple qu'il aimait ».

Ceci étant dit, les Douze n'étaient pas des êtres asexués. Je pense qu'ils ont eu une vie affective comme tout le monde.

## 3° MAIS MOI JE VOUS DIS (St. Matthieu 5,17-48)

Cette partie du Sermon sur la Montagne est, à mon avis, le passage le plus intéressant du premier évangile. Il a donné le titre à ma conférence de ce soir.

« N'allez pas croire que je sois venu abroger la Loi ou les Prophètes : je ne suis pas venu abroger, mais accomplir ».

Par cette simple phrase, Jésus rejette les lectures pharisiennes, fondamentaliste, puritaine, libérale et sectaire des Écritures, bref les cinq erreurs qui ont été stigmatisées dans notre première partie. Le Christ assure la continuité avec le Judaïsme, en même temps qu'il rompt avec ce dernier, car le même Jésus, circoncis, et qui fait le pèlerinage pascal, tolère que ses disciples transgressent, pour une fois, le Sabbat, il côtoie des « impurs », tels les péagers, les Samaritains et les prostituées. En 27 versets, il commente six commandements et interdictions du Judaïsme. Chaque fois, il cite le commandement l'introduisant par cette phrase : « Vos pères ont dit », pour ajouter : « mais moi je vous dis. »

Énumérons-les d'abord :

- Le 5<sup>e</sup> commandement : « Tu ne tueras pas ! »
- Le 6<sup>e</sup> commandement : « Tu ne commettras pas d'adultère ! »
- La question du divorce ;
- Le serment ;
- La loi du Talion ;
- Le commandement de l'amour.

Notons d'abord que le Christ en commente 6 et non 7, le chiffre 7 symbolisant la plénitude, alors que le chiffre 6 représente le provisoire (7-1). Or, tous ces commandements et interdictions relèvent du domaine horizontal et relationnel, donc éthique ou moral si vous préférez.

Deux commandements sur 6 font partie du Décalogue, tous les deux de la deuxième partie, éthique (alors que les trois

premiers commandements relèvent du Dogme, auquel le Christ ne touche pas).

Cinq commandements sur six traitent d'une relation entre deux personnes, le sixième seulement vise l'ensemble des hommes.

Le but premier des six démonstrations est de désapprouver une lecture facile. Il est écrit : « Tu ne tueras pas ! » Le fait de ne jamais avoir assassiné personne ne suffit pas pour que nous soyons en règle avec ce commandement. Chaque fois que nous manquons d'amour à l'égard de quelqu'un, nous tuons quelque chose en lui, nous le tuons (\*\*).

Ensuite Jésus proscrie une mise en pratique trop superficielle des commandements de Dieu. « Si tu as un grief contre ton frère, va D'ABORD te réconcilier avec lui. »

De même, il ne suffit pas de dire ou de penser : Je n'ai pas couché avec la femme — ou pourquoi pas l'ami — de mon copain, pour être en règle avec le commandement sur l'adultère. Et je pense que, dans le milieu homosexuel, on ferait bien de penser un peu à cela, surtout quand on est chrétien. Il est déjà si difficile de vivre en couple, à plus forte raison d'une manière durable et voilà que « le milieu », dont vous faites tous, consciemment ou non, partie, fait en général tout ce qu'il peut pour « semer la zizanie » dans ces quelques rares couples, bref, tout ce qu'il peut pour les détruire. Et détruire, c'est tuer ! Pour crier ensuite, d'une manière inconsolable, à la persécution... Or, comment voulez-vous que la société vous accepte si, par votre comportement, vous lui donnez une telle image de marque de la « variante homosexuelle » ! En ce qui me concerne je reste persuadé du fait que le gentleman homosexuel sera toujours plus facilement accepté par la société que le muffle homosexuel.

\*

Ensuite le Christ se prononce sur le divorce. De « terribles simplificateurs » vous diront que les catholiques sont contre le divorce alors que les protestants l'admettent. Rien n'est plus faux.

Je remplacerais volontiers ici le terme de mariage par celui de couple, et le terme de divorce par celui de rupture. Le couple peut être soit hétérosexuel, soit homosexuel. Or,

(\*\*) Au sujet de ce commandement, un excellent article a été publié par le pasteur J.-N. Pérès dans POSITIONS LUTHÉRIENNES 2/1981.

lorsqu'il y a couple, et à plus forte raison lorsqu'il y a eu échange d'engagements, parfois à vie, il y a toujours péché lorsque survient la rupture. Cela est aussi vrai pour un Protestant. Mais nous sommes des hommes pécheurs précisément et non des anges et il faut être réalistes. Il arrive que l'amour s'éteigne, qu'il n'y ait plus couple ou que le couple devienne un lieu de déchirement. Il y a donc échec, alors, qu'il convient de constater et d'assumer. Il y a péché, et la Loi sert à nous le faire découvrir. Mais il y a aussi la Grâce qui nous permet de nous repentir, de nous convertir, de « recommencer à zéro ». Souvent, cette repentance nécessite une réparation dans la mesure du possible, afin d'être authentique. Elle exige en tout cas la volonté délibérée de combattre le péché, sous toutes ses formes.

\*

C'est au sujet de la loi du Talion que le Christ rompt le plus nettement avec le Judaïsme en prêchant l'amour du prochain qui va jusqu'à l'amour de l'ennemi. Cela est radicalement nouveau et spécifiquement chrétien. Cet amour-là ne saura cependant jamais être libertin. En mai 68, des graffitis avaient dénaturé le commandement de l'amour : « Aimez-vous les uns les autres », transformé en « Aimez-vous les uns sur les autres ». Personnellement et au nom de l'Évangile, je suis favorable à un très grand libéralisme dans les questions affectives, mais faut-il aller jusqu'à la débauche ? Qu'y a-t-il d'humain dans une orgie ou une « partouze » ? Même les animaux font « cela » à deux ! Et si la pornographie me choque, ce n'est point à cause de la nudité qui n'est plus cachée, mais parce que la pornographie traîne dans la boue et fait du commerce avec un domaine que je considère comme noble et comme un des plus beaux cadeaux du Créateur.

Le commandement de l'amour tel que le Christ le définit, devrait aussi nous aider à vivre en couple. Donner au lieu de vouloir seulement consommer. Accepter l'autre tel qu'il est. S'accepter soi-même aussi. « Tu aimeras ton prochain *comme toi-même* ! »).

4° LE COUPLE (St. Matthieu 19,1-9)

Ce texte est important, parce qu'il est le seul (avec un parallèle chez saint Marc) à aborder la question du couple.

Pour justifier sa doctrine sur le mariage, l'Église romaine cite volontiers encore le récit des Noces de Cana dans Jean 2. Mais il s'agit là de noces et non de mariage, donc d'une fête qui sert au Christ de cadre pour accomplir son premier miracle, qui consiste à transformer de l'eau en vin, et non pour célébrer un mariage. Ne faisons pas dire à un texte ce qu'il ne dit pas !

Ces neuf versets de Matthieu 19 contiennent successivement :

- Une introduction (vv 1-2).
- Une question-piège des Pharisiens sur le divorce (v 3).
- La réponse du Christ sur le couple (vv 5-6).
- Une nouvelle question-piège sur le divorce (v 7).
- Une réponse du Christ sur le divorce.

La première question des Pharisiens porte donc sur le divorce. Dans la réponse qu'il y apporte, le Christ en profite pour dire un mot sur le couple ce qui paraît logique.

Que dit-il ?

- « *N'avez-vous pas lu que le Créateur au commencement...* ».
- Citation de Genèse 1,27.
- Citation de Genèse 2,24.
- Une paraphrase de Genèse 2,24.
- L'affirmation que le couple est indissoluble.

En résumé peu de chose : un triple renvoi à l'ordre de la Création avec deux citations, ainsi que l'affirmation de l'indissolubilité du couple. A ce sujet, je ne veux pas répéter ce que j'ai déjà dit sur la monogamie et le divorce.

L'important est le renvoi à l'ordre de la Création. Le couple n'a rien de spécifiquement chrétien ; il est une réalité humaine, sociologique et, dans le cas du mariage, juridique. Permettez-moi de dire en passant que, pour ces raisons, le Protestantisme reconnaît pleinement le mariage civil, et qu'une bénédiction d'une telle union par l'Église ne revêt aucun caractère sacramentel.

Le couple est donc une réalité profondément humaine depuis la Création. L'homme n'est pas appelé à vivre en solitaire mais en solidaire, dans la société en tout cas et, si cette grâce lui est accordée, dans le couple.

#### 5° LE CÉLIBAT (St. Matthieu 19,10-12)

Les Pharisiens ont interrogé le Christ sur le divorce. Dans un premier temps, il leur a répondu par les affirmations sur le couple que je viens de commenter. Une fois que le couple et le

divorce ont été abordés, ce sont les disciples qui interrogent le Christ sur le célibat. Ils sont suffisamment réalistes pour avoir compris que la vie en couple ne comporte pas seulement joies et satisfactions, mais aussi servitudes et devoirs. D'où leur question : Dans ces circonstances, y a-t-il encore intérêt à se marier ?

En peu de mots, le Christ aborde la question du célibat.

Qu'est-ce qui me permet de remplacer le terme d'eunuque par celui de célibataire ? Je le fais pour la simple raison que jusqu'au XVI<sup>e</sup> siècle, le latin n'avait pas d'autre expression pour désigner un homme qui ne pouvait ou ne voulait pas coucher avec une femme. Le terme grec eunychos (litt. « celui qui garde le lit ») était devenu « eunuchus » en latin. Alors que le terme de « célibat » date de 1549 et celui de « célibataire » de 1711.

Autre précision d'ordre philologique : les notions de célibat, de chasteté et d'abstinence sont souvent conçues comme des synonymes. Or, rien n'est plus faux, car il s'agit de trois réalités qui ont leur identité propre. On peut vivre sa sexualité d'une manière très « chaste ». On peut former un couple sans qu'il y ait des relations sexuelles. Inversement, on peut être célibataire et avoir une vie affective et sexuelle parfaitement épanouie.

Cela dit, constatons que le Christ introduit et conclut son message sur le célibat par ces deux affirmations : « Tous ne comprennent pas ce langage, mais seulement ceux à qui c'est donné » et « Comprenne qui peut comprendre ».

Le célibat est donc un mode de vie minoritaire, difficile à comprendre par ceux qui sont concernés, difficile aussi à comprendre par ceux qui vivent différemment.

D'après ce passage, le célibat peut avoir trois motivations :

- Il y a des célibataires qui sont nés ainsi du sein maternel ;
- Il y a des célibataires qui ont été rendus tels par les hommes ;
- Il y en a qui se sont rendus eux-mêmes célibataires à cause du Royaume des cieux.

La troisième motivation est facile à comprendre. Il s'agit du « célibat consacré ». Personnellement, je n'ai rien contre les moines et les religieuses. J'estime cependant que l'Église romaine a commis l'erreur de lier ce célibat-là au sacerdoce. Au nom de qui et de quoi, le prêtre n'aurait-il pas, lui aussi, le droit de choisir librement entre le mariage et le célibat, d'autant plus que saint Paul lui-même affirme au sujet des évêques et des diacres seulement d'ailleurs, qu'ils doivent être époux d'une seule femme. Ce n'est donc pas la vie en couple

qu'il leur interdit, mais la polygamie, ce qui laisse entendre que, si le « commun des mortels » n'est pas nécessairement monogame, le prêtre doit donner l'exemple de la monogamie.

En ce qui concerne les deux premières motivations, je pense qu'il est erroné de se livrer à des considérations anatomiques. Le Christ se borne à constater en toute simplicité qu'il y a des hommes qui ne sont pas faits pour le mariage hétérosexuel, soit depuis leur naissance, soit en raison de leur évolution familiale et sociale. **Je ne dis pas que le Christ parle ici explicitement des homosexuels**, mais je pense que les homosexuels entrent dans cette catégorie d'hommes.

C'est dire que même le Christ avait des doutes entre les thèses biologique et psychologique, et cela 19 siècles avant Darwin et Freud !

\*

Je dois maintenant conclure, et je dirai premièrement que l'Écriture Sainte en général et l'évangile selon saint Matthieu en particulier, ne nous permettent ni de faire de la sexualité le « péché numéro un » ni de l'homosexualité un « péché mortel ». Tous les hommes et toutes les femmes, hétérosexuels ou homosexuels, sont des hommes pécheurs et non des anges. Les chrétiens, eux, savent qu'ils le sont. Ils bénéficient du pardon grâce aux mérites du Christ, et ont l'assurance qu'ils sont sauvés par la grâce de Dieu.

Je dirai en deuxième lieu que, si la sexualité en tant que telle n'est pas un péché, cette sexualité peut être vécue d'une manière coupable, qu'elle soit hétérosexuelle ou homosexuelle.

En troisième lieu, je dirai que l'Église doit se garder à la fois de faire une lecture trop légaliste de l'Évangile, et de confondre les affirmations de ce dernier avec une morale quelconque, qu'elle soit bourgeoise ou gauchiste. Pour le Protestant que je suis, l'Église n'est pas un magistère. Elle n'a donc pas à légiférer sur ma vie privée qui relève du domaine du libre examen de conscience.

Je dirai en quatrième lieu aux homosexuels qu'ils sont des enfants de Dieu comme tout le monde et que leur particularité en tant que telle, ne doit pas poser un problème au niveau de la foi s'ils sont chrétiens. Je leur dis avec autant de fermeté que, si l'Évangile n'est pas un code de lois qui écrase mais au contraire un message de salut qui libère, cela ne signifie pas qu'ils peuvent se permettre n'importe quoi dans le domaine des

relations humaines. Celui qui cherche égoïstement son plaisir, qui considère ses partenaires comme des objets, qui n'est prêt à consentir aucun sacrifice ou qui passe son temps à semer la zizanie dans les couples, est en désaccord avec sa foi. Il se comporte exactement comme les Pharisiens que le Christ stigmatise en affirmant : « Ils disent mais ne font pas ».

Je me rappelle avoir entendu entre ces murs un chrétien, prêtre par surcroît, se venter du nombre de « tasses » qu'il « faisait » chaque soir, en ajoutant que c'était l'amour qui « débordait » en lui et que c'était là une manière de vivre sa foi. Inutile de vous dire que je considère cela comme un contre-témoignage !

Je me permets en cinquième lieu de faire une observation critique sur ce qui se passe ici. Mon but n'est nullement de porter un jugement de valeur sur Arcadie, et encore moins sur son Directeur que j'estime beaucoup. Mais il paraît, oui il paraît que les réunions du mercredi sont mal fréquentées et que le week-end, il y en a que l'on ne voit plus, temporairement, parce qu'ils ont trouvé un partenaire. Cela dure un mois, deux mois, six mois, puis ils reviennent et recommencent la chasse. Puis, au bout d'un temps, ils repartent pour un tour. Les années passent et cela devient de plus en plus difficile... Or, j'ai cru comprendre qu'à Arcadie, on vivait son homosexualité « dans la dignité » et je constate, le week-end en tout cas, qu'on s'y comporte comme dans n'importe quelle « boîte » spécialisée, et que celui qui n'est pas un Apollon ou qui a dépassé le trentaine, risque de passer sa soirée seul devant son verre.

Est-ce cela la dignité ?

Je me demande en sixième lieu si le complexe de persécution qu'ont encore la plupart des homosexuels se justifie toujours. Notre société a évolué très rapidement dans ce domaine depuis une bonne dizaine d'années. Dans nos rapports avec elle aussi, je pense qu'il faut — comme dans le couple — savoir donner un peu au lieu de toujours revendiquer. Et comme je vous parle ce soir en tant que chrétien, pourquoi ne pas illustrer le fond de ma pensée en citant ce beau passage de Romains 12 :

« Bénissez ceux qui vous persécutent ;

bénissez et ne maudissez pas...

Ne rendez à personne le mal pour le mal...

Mais si ton ennemi a faim, donne-lui à manger,

s'il a soif, donne-lui à boire,

car, ce faisant, tu amasseras des charbons ardents sur sa tête.

Ne te laisse pas vaincre par le mal,  
mais sois vainqueur du mal par le bien ».

Mes conclusions sont au nombre de six et non de sept. Je vous disais tout à l'heure que le chiffre de 6 symbolisait ce qui est incomplet, provisoire et donc humain !

H. BERNER.

---

Jean-Pierre JACQUES

## LES MALHEURS DE SAPHO

*un livre brillant, vivant, drôle...*

Éd. Grasset - 265 p. - 65 F

---

Dirk BOGARDE

## UNE AIMABLE OCCUPATION

*« un roman chaleureux et poignant... »*

Éd. Albin Michel - 420 p. - 69 F

## L'ARBRE DE SOLITUDE

de NICOLE ADRIENNE.

Nicole Adrienne a le talent de la formule précise et délicate (exquise, eussent dit nos ancêtres) ce qu'on avait déjà pu apprécier dans son premier roman publié (1). Cet ouvrage-ci (2), sous-titré roman lui aussi, quoique fort différent, propose à nouveau de fines notations sur les gens, les choses, les animaux surtout : tel un pigeon « porté par le battoir de ses ailes » (p. 35), un chat « le menton posé sur le manchon de ses pattes » (p. 108) (3); cela semble tout simple, tout banal; ces jeunes feuilles de platane au printemps « à angles vifs, souples comme des palmes de canard » (p. 209) paraissent évidemment décrites avec facilité... Voire ! l'image, pour être belle, doit être simple, mais ni simpliste ni affectée... On ne peut en dire autant des productions de nombreux écrivains contemporains.

Chacun se souvient des problèmes d'intervalles chers (?) à l'arithmétique de son enfance, à l'école primaire; le *Je*, ici, encadre ainsi par sept interventions les six récits, fort inégaux en longueur, en inspiration, en thème, mais qui se terminent tous par une semblable fin. La personnalité de ce *Je* n'est que progressivement comprise du lecteur, même attentif. Elle était moine, cavalier, dans le film d'Ingmar Bergman : *le Septième Sceau*; son rôle est évidemment le même ici, mais ceux qui sont désignés la voient fort élégamment vêtue d'écossais et de cuir fauve; sa tâche est précise et infinie; on peut en rêver, ou la craindre. Mais au lien ainsi tressé, on peut préférer les histoires elles-mêmes : récits, nouvelles, portraits animés d'êtres humbles ou humiliés, aspirant au bonheur, ou se souvenant de lui; les six personnages ont tous des raisons de trouver grise ou amère leur existence : Julia, dont la vie n'a connu que quelques brefs moments éblouissants, Aimée la simple d'esprit, Agathe dupée par ses collègues; et ceux qui nous intéressent plus

(1) *Le Calicot*, 1980, voir *Arcadie* : n° 323, nov. 1980, p. 667.

(2) Éditions Jacques, Marie Laffont et Associés, Lyon, 3<sup>e</sup> trimestre 1981, 224 p., Gd 8°.

(3) Il n'est pas sûr, par contre, qu'Armand (p. 145) puisse sentir sous ses doigts « les osselets de la gorge » de son chat (sans l'étrangler); n'est-ce pas plutôt de l'œsophage qu'il s'agit ? Mais cette remarque n'est que vétille, bien sûr.

particulièrement : Tristan, inconsolable d'avoir causé un accident d'auto lors duquel son frère Aurélien, homosexuel incestueux et tant aimé, est mort; Armand, couturier minable, vivant (si mal et si peu) avec René, le cuisinier de gargote; Cécile, à qui une ancienne amie vient demander un immense service (et Julia, au cours d'une brève liaison)...

Chacun de ces êtres est désenchanté, triste, seul; on nous les montre à la fin de leur vie, quasi désespérés; chaque matin, ils s'apprêtent à vivre « ce jour nouveau qui n'apporte plus de joie ni de peine » (p. 15). Ce ton semble particulièrement marqué dans les trois récits homophiles; mais cette mélancolique musique peut avoir du charme. Ne peut-on remarquer enfin que les deux textes concernant les hommes sont les deux plus longs du livre, et de loin (p. 44 et p. 46). Il ne s'agit pas de donner des préférences personnelles sur tel passage : le critique n'a que trop tendance, par la force des choses — ou sa propre faiblesse —, à n'être que subjectif.

PIERRE NOUVEAU.

---

---

## MORT DE PASOLINI

Pier Paolo Pasolini, une des figures les plus marquantes de la culture italienne de notre temps, est mort dans la nuit du 1<sup>er</sup> au 2 novembre 1975, assassiné dans une zone déserte de l'hydrobase d'Ostie, dans la grande banlieue de Rome.

Aux premières heures du matin du 2 novembre un mineur est arrêté au volant d'une automobile volée qui se révélera être celle de Pasolini. Sans qu'on l'y oblige, il avoue spontanément être l'auteur de l'homicide.

On lance aussitôt toutes les hypothèses possibles; amis et détracteurs de Pasolini s'empressent de faire des déclarations plus ou moins fantaisistes sur les éventuels mobiles du crime. La plupart penchent pour le crime politique; Pasolini est un homme de gauche et pour maintes raisons dérange le Pouvoir. C'est alors que la journaliste Oriana Fallaci déclare connaître les noms des mandants et complices de Pino Pelosi; elle arrive à cette conclusion en enquêtant dans le milieu des prostitués de la gare de Termini; on demandera au juge d'instruction de démentir la journaliste trop zélée.

Pino Pelosi, dix-sept ans, adonné au commerce de ses charmes (même s'il le niera; l'image du jeune homme corrompu par l'argent du poète vicieux est mieux acceptée), est jugé et condamné pour homicide à dix ans environ malgré les doutes qui subsistent sur l'événement.

Six ans exactement sont passés depuis ce jour et à l'occasion de cet anniversaire paraît en librairie un essai de Dario Bellezza : « Morte di Pasolini » (éd. Mondadori).

Après l'excellente biographie d'Enzo Siciliano, la chronique judiciaire de Laura Betti, le « Pasolini » du metteur en scène Quintavalle, il manquait un livre qui montrât enfin un Pasolini plus vrai que celui qu'une fausse iconographie nous présentait : un Pasolini tout génie et dérèglement, avec un clin d'œil à l'homme cultivé et célèbre, comme pour dire : « l'écrivain-metteur en scène a quelques petits vices, mais n'y faites pas attention ». Même le Parti Communiste qui l'avait expulsé de ses rangs à cause de son « vice décadent et bourgeois » l'avait récupéré à sa mort en lui organisant des funérailles avec déploiement de drapeaux rouges.

Du livre de Bellezza il ressort un portrait d'intellectuel de formation catholique en éternelle contradiction avec sa propre homosexualité qui n'était pas très orthodoxe; Pasolini avait des goûts plutôt marqués pour un certain type de garçon, dur et même violent, si bien décrit dans ses livres et représenté dans ses films. Et pour satisfaire son érotisme il avait besoin d'un rapport violent : provoquant le garçon afin d'en obtenir une réaction, il a été victime de son propre jeu.

Il ne s'agit donc pas d'un délit politique — les assassins du terrorisme agissent à visage découvert, signent leurs actes de délinquance sans éprouver le besoin de se cacher derrière un voyou de banlieue, prostitué de profession — on peut conclure au classique « accident du travail » comme certains l'ont suggéré. Victime consciente, dit Bellezza — éprouvant une envie mal dissimulée pour le trop bel assassin — et il le démontre en rapportant dans son livre des citations de l'œuvre du poète qui avait très souvent prévu sa propre mort.

Un exemple entre autres :

Je resterai là

.....

sur les rivages de cette mer

où recommence la vie.

Seul, ou presque, sur le vieux littoral,

parmi les ruines de la vieille civilisation

Ravenne

Ostie ou Bombay c'est pareil.

.....

Je recommencerais lentement à me décomposer  
dans la lumière déchirante de cette mer,  
poète et citoyen oublié.

Il est à noter que ces vers ont été écrits en 1962 et que c'est bien ainsi que tout s'est passé. C'est « dans la lumière déchirante de cette mer » qu'a été exécutée *la condamnation à mort, dans la solitude, à Ostie, pour Eros, près de la mer.*

Je conclurai en disant que « Morte di Pasolini » est un livre indispensable qui doit être lu, relu et médité pour une compréhension correcte de l'homme à travers son œuvre. Et pour l'avertissement que lance Bellezza dans ses pages : d'homosexualité l'on meurt.

MARIO SIGFRIDO METALLI.

---

---

Guy HOCQUENGHEM

## L'AMOUR EN RELIEF

*Un roman à lire...*

Ed. Albin Michel — 288 p. — 65 F

---

---

J. Mc NEILL

## L'ÉGLISE ET L'HOMOSEXUEL

*Un plaidoyer suivi d'un dossier critique  
préparé par M. Demaison et E. Fuchs.*

Ed. Labor et Fides. Genève.

*A paraître en avril 1982*

---

---

MICHEL PEREZ

## DEVOIRS DE VACANCES

*« ... il imagine sa vie plus qu'il ne la vit,  
il a le goût des garçons... »*

Ed. Robert Laffont. 224 p. — 59 F

— 132 —

## A L'ARTISAN

9, rue de Charonne, 75011 PARIS

Téléphone : 700-54-53

Métro Bastille ou Ledru-Rollin

\*

Retenir sa table

\*

## CLAUDE VOUS PROPOSE...

de 12 à 22 heures tous les jours,  
sauf le dimanche

un choix de bonnes grillades et de fondues  
servies avec gentillesse,  
dans une ambiance agréable, à des prix sans surprise.

MENU DU SOIR 30 F — et à la carte

---

---

## PETIT GIOVANNI

### BOUTIQUE DE PRÊT A PORTER

112, rue Petit - 75019 PARIS

Téléphone : 209-78-32

\*\*

UN ACCUEIL SYMPATHIQUE  
VOUS SERA RÉSERVÉ

— 133 —

## VOTRE ASSUREUR

incendie - auto - vie  
épargne - retraite  
accidents - vol, etc...

**Risques des professionnels et des particuliers**

**Raymond MAURE**

6, impasse du Cadran - 75018 PARIS

Tél. : 252-31-40 le matin

\*

Se rend à votre domicile sur simple appel téléphonique  
Présent au club chaque week-end

---

---

**JEAN-PIERRE KRETTNICH**

**PEINTURES - DÉCORATION**

d'Appartement

93, RUE DU RUISSEAU — 75018 PARIS

Téléphone : 258-15-12

---

---

LA MÊME DIRECTION VOUS PROPOSE

**HOTEL STAR 1 ° NN**

87, avenue Emile-Zola, PARIS - Tél. : 578-08-22  
Métro : Charles-Michel

60 chambres avec téléphone - Ascenseur

**HOTEL SPLENDID RÉSIDENCE ÉMILE-ZOLA 2 ° NN**

54, rue Fondary, 75015 Paris - Tél. : 575-17-73  
Métro : La Motte-Picquet - Émile-Zola

40 chambres avec bain-douche - W.C. - Télévision

LE MEILLEUR ACCUEIL VOUS SERA ASSURÉ

— 134 —

## AU BON PORC SPÉCIALITÉ DE FOIE GRAS D'OIE

Frais, entier — Toute l'année

Au détail, le kilo : 400 F

Tarif au 1-9-1981

Tarif d'expédition de terrines sur demande

Choucroute paysanne — Saumon fumé Norvégien

50-52, rue du Faubourg-Saint-Denis - 75010 PARIS

Tél. : 770-06-86

LA VRAIE CHARCUTERIE A L'ANCIENNE  
QUI VOUS RECEVRA AVEC SYMPATHIE



*Le Spécialiste du Style Motard Américain*

**LEATHER SHOP**  
**"Boy's Cuir"**

INTERNACIONAL LEACHER CLOTHING

BLOUSONS ET JEANS EN CUIR "PERFECTO"  
CEINTURONS ET CASQUETTES STYLE HARLEY  
ET TOUS GADGETS AMERICAINS EN CUIR

**32, Rue Mazagran**  
**13001 MARSEILLE - FRANCE**

CATALOGUES ET TARIFS joindre 20F pour frais d'expédition  
écrire à: Boy's Cuir - Boite Postale n 33 13005 MARSEILLE

André BAUDRY

## LA CONDITION DES HOMOSEXUELS

Après trente années, ce livre serait-il l'HISTOIRE D'ARCADIE, maintes fois demandée ?

Mais il ne peut être que le fruit de méditations poursuivies durant cette longue période, le résultat de milliers de confidences reçues.

Combien d'Arcadiens et d'Arcadiennes se reconnaîtront au fil de ces réflexions et de ces récits : leurs vies, celles d'hier, celles de maintenant.

LA CONDITION DES HOMOSEXUELS, le titre a été proposé par l'Éditeur, il a été retenu.

### LES CHAPITRES DE L'OUVRAGE

LA FAMILLE — L'ÉCOLE —  
VIE SENTIMENTALE — VIE SEXUELLE —  
L'HOMOPHILE MARIÉ  
LE PÉDOPHILE  
LA VIE PROFESSIONNELLE  
LA RELIGION  
LES POUVOIRS PUBLICS  
LA CONDITION DES HOMOSEXUELS  
LA CONDITION HUMAINE

ÉDITION PRIVAT

*A PARAÎTRE EN FÉVRIER 1982*

**Le volume : 50,00 F**

*En vente dans toutes les librairies  
et à ARCADIE*